



2017/2055(INI)

6.7.2017

AMENDEMENT

1 - 267

Projet de rapport
José Inácio Faria
(PE605.942v01-00)

Gouvernance internationale des océans: un programme pour l'avenir de nos océans dans le contexte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030
(2017/2055(INI))

Amendement 1

Tiemo Wölken, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Jo Leinen, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Visa 5

Proposition de résolution

– vu la convention-cadre de 2015 des Nations unies sur les changements climatiques (Accord de Paris), entrée en vigueur le 4 novembre 2016, et ses contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) qui visent à réduire les émissions de *dioxyde de carbone (CO₂)*,

Amendement

– vu la convention-cadre de 2015 des Nations unies sur les changements climatiques (Accord de Paris), entrée en vigueur le 4 novembre 2016, et ses contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) qui visent à réduire les émissions de *gaz à effet de serre*,

Or. en

Amendement 2

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Visa 6

Proposition de résolution

– vu la convention sur la diversité biologique (CDB), entrée en vigueur le 29 décembre 1993,

Amendement

– vu la convention sur la diversité biologique (CDB), entrée en vigueur le 29 décembre 1993 *et les Objectifs d'Aichi du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 adoptés en octobre 2010*,

Or. fr

Amendement 3

Merja Kyllönen

Proposition de résolution

Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), complétée par l'Accord aux fins de l'application des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et des stocks de poissons grands migrants, le Code de conduite des Nations unies pour une pêche responsable et la politique commune de la pêche de l'Union européenne,*

Or. en

Amendement 4

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,*

Or. en

Amendement 5

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Visa 8

Proposition de résolution

Amendement

- *vu le processus de préparation à la conférence des Nations unies sur l'océan,*

- *vu le document adopté lors de la conférence des Nations unies sur l'océan*

qui se tiendra à New York du 5 au 9 juin 2017,

du 9 juin 2017 à New York, intitulé «*L'océan, notre avenir: appel à l'action*»,

Or. en

Amendement 6
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution

– vu le *processus de préparation* à la conférence des Nations unies sur l'océan, *qui se tiendra* à New York du 5 au 9 juin 2017,

Amendement

– vu le *document «L'océan, notre avenir: appel à l'action», adopté lors de* la conférence des Nations unies sur l'océan *qui s'est tenue* à New York du 5 au 9 juin 2017,

Or. en

Amendement 7
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Visa 8

Proposition de résolution

– vu *le processus de préparation* à la conférence des Nations unies sur l'océan, *qui se tiendra* à New York du 5 au 9 juin 2017,

Amendement

– vu la conférence des Nations unies sur l'océan, *qui s'est tenue* à New York du 5 au 9 juin 2017,

Or. en

Amendement 8
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Visa 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» (2008/56/CE),*

Or. en

Amendement 9
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 juin 2015 portant sur l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale,*

Or. fr

Amendement 10
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Visa 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la directive 2013/30/UE du Parlement européen et du Conseil relative à la sécurité des opérations pétrolières et gazières en mer,*

Or. en

Amendement 11
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu le règlement (UE) n° 1380/2013 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche,*

Or. en

Amendement 12
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (directive-cadre «stratégie pour le milieu marin»),*

Or. en

Amendement 13
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Visa 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la directive 2012/33/UE du 21 novembre 2012 modifiant la directive 1999/32/CE en ce qui concerne la teneur en soufre des combustibles marins, et*

*l'analyse d'impact en cours sur
l'extension des zones de contrôle des
émissions de soufre dans les eaux
européennes,*

Or. en

Amendement 14

**Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos,
Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust**

Proposition de résolution

Visa 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la proposition soumise par les
pays de la mer Baltique et de la mer du
Nord à l'OMI en vue d'introduire des
zones de contrôle des émissions d'oxydes
d'azote (NECA),*

Or. en

Amendement 15

**Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos,
Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust**

Proposition de résolution

Visa 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la directive 2000/59/CE sur les
installations de réception portuaires pour
les déchets d'exploitation des navires et
les résidus de cargaison,*

Or. en

Amendement 16

José Inácio Faria

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu l'annexe «Action visant à stimuler la transition vers l'énergie propre» à la communication sur «Une énergie propre pour tous les Européens» (COM(2016) 860 final) C bis considérant que l'amélioration de la gouvernance des océans contribuera à créer des conditions de concurrence équitables au niveau mondial pour les entreprises, y compris le secteur de l'énergie océanique;*

Or. en

Amendement 17
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la quatrième édition de la conférence «Notre océan» organisée par l'Union européenne à Malte les 5 et 6 octobre 2017,*

Or. en

Amendement 18
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu l'étude de la Commission européenne intitulée «Étude: réaliser le potentiel des régions ultrapériphériques pour une croissance bleue durable»,*

Amendement 19
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la convention d’Helsinki de 1992 sur la protection de l’environnement marin de la zone de la mer Baltique, qui est entrée en vigueur le 17 janvier 2000, le plan d’action HELCOM pour la mer Baltique, adopté par tous les États côtiers et l’UE en 2007, et vu la stratégie de l’UE pour la région de la mer Baltique,*

Or. en

Amendement 20
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Visa 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la résolution 69/292 de l’Assemblée Générale des Nations Unies en juin 2015, portant sur l’élaboration d’un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l’exploitation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale,*

Or. fr

Amendement 21
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Visa 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la déclaration intitulée «L’océan, notre avenir: appel à l’action»¹, document final de la Conférence des Nations unies visant à appuyer la mise en œuvre de l’objectif de développement durable n° 14 intitulé «Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable»,*

Or. en

Amendement 22
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Visa 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la Directive 2014/89/UE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 établissant un cadre pour la planification de l’espace maritime,*

Or. fr

Amendement 23
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Visa 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la Communication de la Commission européenne du 13 septembre 2012 sur la croissance bleue: des*

Amendement 24

Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Visa 18 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la Communication de la Commission européenne du 20 janvier 2014 sur l'Énergie bleue: Réaliser le potentiel de l'énergie océanique dans les mers et les océans européens à l'horizon 2020 et au-delà,*

Amendement 25

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Considérant A

Proposition de résolution

Amendement

A. considérant qu'il est *communément admis* que les océans sont gravement menacés et qu'ils *pourraient* subir des dommages environnementaux irréversibles en l'absence d'efforts ciblés et coordonnés de la part de la communauté internationale;

A. considérant qu'il est *scientifiquement démontré* que les océans sont gravement menacés, *qu'ils ont subi déjà de nombreux dommages* et qu'ils *continueront* à subir des dommages environnementaux irréversibles en l'absence d'efforts ciblés et coordonnés de la part de la communauté internationale;

Amendement 26

Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution

A. considérant qu'il est communément admis que les océans sont gravement menacés et **qu'ils** pourraient subir des dommages environnementaux irréversibles en l'absence d'efforts ciblés et coordonnés de la part de la communauté internationale;

Amendement

A. considérant qu'il est communément admis que les **mers et les** océans sont gravement menacés et pourraient subir des dommages environnementaux irréversibles en l'absence d'efforts ciblés et coordonnés de la part de la communauté internationale;

Or. en

Amendement 27
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. considérant que l'accumulation et la dispersion des déchets marins sont peut-être, parmi les menaces qui pèsent sur la santé des océans de la planète, celle dont la progression est la plus rapide; que les microplastiques sont particulièrement préoccupants du fait que leur petite taille les rend accessibles à une vaste gamme d'organismes (oiseaux de mer, poissons, moules, arénicoles et zooplancton); que les 150 millions de tonnes de plastique qui, selon les estimations, se sont accumulées dans les océans de la planète causent de graves dommages pour l'environnement et les économies, y compris pour les communautés côtières, le tourisme, la navigation et la pêche;

Or. en

Amendement 28
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A bis. vu la quatrième édition de la conférence «Notre océan» organisée par l'Union européenne à Malte les 5 et 6 octobre 2017,

Or. en

Amendement 29
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

A ter. vu l'annexe «Action visant à stimuler la transition vers l'énergie propre» à la communication sur «Une énergie propre pour tous les Européens» (COM(2016) 860 final) C bis considérant que l'amélioration de la gouvernance des océans contribuera à créer des conditions de concurrence équitables au niveau mondial pour les entreprises, y compris le secteur de l'énergie océanique;

Or. en

Amendement 30
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

Amendement

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats,

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats

les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, le taux d'exploitation élevé des espèces marines et l'acidification due au changement climatique;

et écosystèmes, les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, **le trafic maritime, ainsi que l'exploitation de matières premières** et le taux d'exploitation élevé des espèces marines et l'acidification due au changement climatique;

Or. en

Amendement 31 **Merja Kyllönen**

Proposition de résolution **Considérant B**

Proposition de résolution

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats, les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, le taux d'exploitation élevé des espèces marines et l'acidification due au changement climatique;

Amendement

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats, **la présence de substances dangereuses persistantes dans les sédiments et les eaux**, les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, le taux d'exploitation élevé des espèces marines et l'acidification due au changement climatique;

Or. en

Amendement 32 **Younous Omarjee**

Proposition de résolution **Considérant B**

Proposition de résolution

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats, les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, **le taux d'exploitation élevé des espèces marines et l'acidification due** au changement climatique;

Amendement

B. considérant que, parmi les phénomènes qui menacent l'environnement marin, figurent les dommages aux habitats, **la dégradation des barrières coralliennes**, les espèces invasives, la pollution, l'eutrophisation, **la sur-exploitation des espèces marines, l'acidification et le**

réchauffement des eaux dus au
changement climatique;

Or. fr

Amendement 33

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que les quelque 4,8 millions à 12,7 millions de tonnes métriques de débris plastiques^{1 bis}, tels qu'emballages alimentaires et bouteilles de plastique, emportés au large rien qu'en 2010, soit environ 1,5 % à 4,5 % de la production totale de plastique dans le monde, et la quantité cumulée de déchets entraîneront une multiplication par dix de la quantité totale de plastique rejetée dans la mer d'ici 2020;

^{1 bis} Plastic waste inputs from land into the ocean, Jenna R. Jambeck, Roland Geyer, Chris Wilcox, Theodore R. Siegler, Miriam Perryman, Anthony Andrady, Ramani Narayan, Kara Lavender Law; Science 13 Feb 2015 Vol. 347, Issue 6223, pp. 768-771.

Or. en

Amendement 34

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que le terme «déchets sauvages» s'applique aux déchets de petite taille dans des zones accessibles au public qui sont rejetés illicitement dans l'environnement (sur terre, en eau douce et dans la mer), délibérément ou par négligence;

Or. en

Amendement 35
Arne Gericke

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant que plus de 100 millions de tonnes de déchets plastiques et microplastiques polluent nos océans et menacent leur existence;

Or. de

Amendement 36
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B bis. considérant qu'en l'absence de changements significatifs, d'ici 2100, plus de la moitié des espèces marines de la planète risquent de se trouver au bord de l'extinction;

Or. en

Amendement 37

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que l'utilisation de plastique pour les produits de consommation est de plus en plus répandue, et que la production est en progression constante depuis que l'utilisation de ce matériau sur une grande échelle a commencé il y a un demi-siècle, avec pour conséquence qu'environ 322 millions de tonnes de plastique ont été fabriquées dans le monde en 2015; que l'augmentation de la production, combinée à la fois à des changements dans la façon dont nous utilisons le plastique et à des évolutions démographiques, a entraîné une augmentation du volume de débris plastiques rejetés dans nos océans; que si cette évolution se poursuit, selon le PNUE, près de 33 milliards de tonnes de plastique se seront accumulées d'ici 2050;

Or. en

Amendement 38

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B ter. considérant que 80 % des déchets marins proviennent de la terre et que, dès lors, on ne saurait affronter le problème des déchets marins de manière efficace dans la durée sans se pencher d'abord sur une politique et une action efficaces de réduction et de limitation des déchets

sauvages sur terre;

Or. en

Amendement 39

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B quater. considérant que les filtres à cigarette, les sacs plastiques, les équipements de pêche, tels que les filets, et tous les types de conditionnement sont les formes les plus courantes de débris; qu'entre 60 % et 90 % des débris marins ont été fabriqués au moyen d'un ou de plusieurs polymères plastiques, tels que le polyéthylène, le téréphtalate de polyéthylène, le polypropylène et le chlorure de polyvinyle, qui ont tous un temps de dégradation extrêmement long; qu'en conséquence, il faudra des décennies, voire des siècles, pour que disparaisse la majorité des plastiques fabriqués aujourd'hui;

Or. en

Amendement 40

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B quinquies. considérant que les déchets plastiques sont cause de mort et de maladie dans la faune marine, par suffocation, enchevêtrement et

intoxication; que les matériaux plastiques disloqués par les vagues et par la lumière du soleil pour former des microparticules d'un diamètre inférieur à 5 mm aboutissent dans l'estomac d'animaux marins tels que moules, vers et zooplancton, tandis que les nanoplastiques, qui mesurent à peine un demi-millimètre, pénètrent les membranes et les noyaux des cellules des petits animaux marins; que des débris plastiques qui sont invisibles à l'œil nu entrent dans la chaîne alimentaire à sa source même;

Or. en

Amendement 41

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B sexies. considérant que, selon le PNUE, le coût des débris plastiques marins en termes de capital naturel est estimé à environ 8 milliards de dollars par an^{1 bis} et que la pêche, le transport maritime, le tourisme et l'industrie des loisirs ne sont que quelques-uns des nombreux secteurs d'activité touchés par la pollution marine;

*^{1 bis} Marine Plastic Debris and Microplastics, UNEP
<https://wedocs.unep.org/rest/bitstreams/11700/retrieve>*

Or. en

Amendement 42

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Tibor Szanyi, Susanne Melior, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B septies. considérant que, dans l'attente d'une définition de la biodégradabilité (dans l'environnement marin) adoptée au niveau international, l'adoption de produits plastiques étiquetés «biodégradables» n'amènera pas de diminution importante, que ce soit de la quantité de plastique qui entre dans l'océan ou du risque de retombées physiques et chimiques sur l'environnement marin;

Or. en

Amendement 43

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

B octies. considérant que la pollution causée par des nutriments (eutrophisation) qui provient de diverses sources, y compris des eaux de ruissellement et des eaux résiduaires d'origine agricole et des décharges d'eaux usées, surcharge les environnements marins en les soumettant à de hautes concentrations d'azote, de phosphore et d'autres nutriments, susceptibles de produire de grandes proliférations d'algues, dont la décomposition, après leur mort, consomme de l'oxygène tout en créant des «zones mortes» hypoxiques, ou pauvres en oxygène, où les poissons et autres formes de vie marine ne peuvent

prospérer; que, selon les estimations, 500 zones mortes existent désormais dans le monde, tandis que de nombreuses autres souffrent des effets nocifs d'une pollution élevée par les nutriments;

Or. en

Amendement 44

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***B nonies.** considérant qu'en raison de son extrême dépendance à l'égard des sons sous-marins pour des fonctions vitales de base, par exemple la recherche de nourriture et de partenaires, et vu l'absence de tout mécanisme pour la protéger à cet égard, la faune marine est menacée par les bruits industriels de la navigation et de la prospection sismique, et des sonars utilisés par les navires pour des exercices de formation de routine, qui peuvent entraîner des dommages auditifs, masquer les signaux de communication et de navigation des animaux et poser des problèmes physiologiques et reproductifs;*

Or. en

Amendement 45

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant B decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***B decies.** considérant que la perte de*

biodiversité marine affaiblit l'écosystème océanique et sa capacité à résister aux perturbations, à s'adapter au changement climatique et à jouer son rôle de régulateur écologique et climatique planétaire; que le changement climatique dû à l'activité humaine a des répercussions directes sur les espèces marines en modifiant leur abondance, leur diversité et leur répartition et en ayant des retombées sur leur alimentation, leur développement et leur reproduction, ainsi que sur les relations entre espèces;

Or. en

Amendement 46
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Amendement

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale *par-delà les régions marines et l'interface terre-mer* à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération *intersectorielle* régionale et internationale;

Or. en

Amendement 47
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Amendement

C. considérant la dimension internationale des **mers et des** océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion **des mers et** des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Or. en

Amendement 48

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale à même de gérer les activités **maritimes** et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Amendement

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération intergouvernementale à même de gérer les activités **commerciales** et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Amendement 49

Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution

Considérant C

Proposition de résolution

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération **intergouvernementale** à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Amendement

C. considérant la dimension internationale des océans, et partant, la nécessité d'une coopération **interétatique** à même de gérer les activités maritimes et les contraintes qu'elles induisent et d'assurer la durabilité des ressources maritimes partagées; considérant que la multiplicité et la complexité des mesures de gestion des océans plaident en faveur du développement d'une expertise interdisciplinaire dans un large éventail de domaines et d'une coopération régionale et internationale;

Or. fr

Amendement 50

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que les zones économiques exclusives (ZEE) des États membres de l'Union européenne s'étendent sur 25,6 millions de km², dont la quasi-totalité se situe dans les Régions Ultrapériphériques et les Pays et Territoires d'Outre-mer, faisant de l'Union européenne le plus grand domaine maritime du monde; qu'il incombe conséquemment à l'Union

européenne de jouer un rôle moteur dans l'établissement d'une gouvernance internationale des océans efficace et ambitieuse;

Or. fr

Amendement 51
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

C bis. considérant que, selon les recherches, les conséquences directes d'une marée noire sur les organismes et les systèmes et processus biologiques marins pourraient comprendre des troubles du comportement et la mort d'espèces marines, des proliférations microbiologiques, l'hypoxie (abaissement des concentrations en oxygène dans l'eau), des effets toxiques des produits chimiques utilisés pour disperser le pétrole et la mort de coraux d'eaux profondes;

Or. en

Amendement 52
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution

Amendement

D. considérant que le transport maritime influe sur le climat de la planète et sur la qualité de l'air du fait des émissions de CO₂, *d'*oxyde d'azote, *d'*oxyde de soufre, *de* méthane, *de*

D. considérant que le transport maritime influe sur le climat de la planète et sur la qualité de l'air du fait des émissions de CO₂ *et des émissions d'éléments autres que le CO₂, tels que*

particules et *de* carbone noir;

*l'*oxyde d'azote, *l'*oxyde de soufre, *le* méthane, *les* particules et *le* carbone noir;

Or. en

Amendement 53

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D bis. considérant que la prospection, le forage et le transport de réserves de pétrole et de gaz situées sous les fonds marins dans de nombreuses régions du monde peuvent gravement endommager des zones marines sensibles et perturber des espèces marines; que, dans de nombreux cas, la prospection de pétrole et de gaz et le forage sont autorisés à l'intérieur ou à proximité de zones marines protégées;

Or. en

Amendement 54

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D ter. considérant qu'en vertu de l'article 191 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, l'Union est tenue d'assurer un niveau élevé de protection dans sa politique environnementale, y compris par l'application du principe de précaution et du principe du pollueur-payeur;

Amendement 55

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D quater. considérant que l'utilisation de fiouls lourds dans le transport maritime arctique présente de multiples risques: en cas de déversement, ce fioul très dense forme une émulsion, coule et peut être transporté sur des distances extrêmement longues s'il se retrouve piégé dans la glace; les nappes de fioul lourd présentent d'énormes risques pour la sécurité alimentaire des communautés indigènes de l'Arctique, qui dépendent de la pêche et de la chasse pour subvenir à leurs besoins; la combustion des fiouls lourds produit des oxydes de soufre, des métaux lourds et une grande quantité de carbone noir, qui, lorsqu'il se dépose sur la glace arctique, stimule l'absorption de la chaleur par la glace et accélère, de ce fait, la fonte de celle-ci et les effets du changement climatique; que le transport et l'utilisation de fiouls lourds sont interdits par l'OMI dans les eaux environnant l'Arctique;

Or. en

Amendement 56

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D quinquies (nouveau)

D quinquies. considérant que les émissions d'oxyde d'azote, en particulier dans les villes portuaires et les régions côtières, sont le fait, dans une large mesure, de la navigation et sont une grande préoccupation pour la santé publique et la protection de l'environnement en Europe; que les émissions globales d'oxyde d'azote provenant de la navigation dans l'Union européenne demeurent, dans une large mesure, non réglementées et que, si elles ne fléchissent pas, on estime qu'elles dépasseront les émissions terrestres d'oxydes d'azote dès 2021^{1 bis};

^{1 bis} Agence européenne pour l'environnement, 2013: The impact of international shipping on European air quality and climate forcing.

Or. en

Amendement 57

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D sexies (nouveau)

D sexies. considérant que, lorsqu'ils sont à l'ancre dans des ports, les navires utilisent généralement leurs moteurs auxiliaires pour produire de l'électricité à des fins de communication, d'éclairage et d'aération, et pour d'autres équipements embarqués; que cette consommation de carburant est associée à l'émission d'une gamme de polluants tels que le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le carbone noir et les particules;

Amendement 58

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Considérant D septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

D septies. considérant que le branchement électrique à quai consiste à connecter les navires au réseau électrique du port pendant qu'ils sont à quai; que, dans la grande majorité des endroits, le bouquet énergétique utilisé pour assurer le branchement électrique à quai entraîne moins d'émissions que la consommation de carburant sur les navires eux-mêmes^{1 bis}; que la législation actuelle, par exemple la directive (UE) 2016/802 sur la teneur en soufre, affirme clairement que le branchement électrique à quai peut remplacer l'obligation de recourir à des combustibles marins à faible teneur en soufre, tandis que la directive 2014/94/UE sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs impose aux États membres de veiller à ce que l'alimentation électrique à quai soit installée en priorité dans les ports du réseau central du RTE-T, et dans d'autres ports, au plus tard le 31 décembre 2025.

*^{1 bis} Winkel, R., Weddige, U., Johnson, D., Hoen, V., & Papaefthimiou, S. (2015), *Shore Side Electricity in Europe: Potential and environmental benefits*, Energy Policy, DOI <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0301421515300240>*

Amendement 59

Merja Kyllönen

Proposition de résolution

Considérant E

Proposition de résolution

E. considérant que, selon les données scientifiques présentées dans son cinquième rapport d'évaluation (2014) par le Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude des changements climatiques (GIEC), on ne peut nier la réalité du réchauffement climatique, ni le fait que les activités humaines soient la cause principale de ce phénomène, observé depuis le milieu du 20e siècle, et dont les nombreuses et importantes incidences sur le climat pèsent déjà sur les systèmes humains et naturels, sur tous les continents et dans tous les océans;

Amendement

E. considérant que, selon les données scientifiques présentées dans son cinquième rapport d'évaluation (2014) par le Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude des changements climatiques (GIEC), on ne peut nier la réalité du réchauffement climatique, ni le fait que les activités humaines soient la cause principale de ce phénomène, observé depuis le milieu du 20e siècle, et dont les nombreuses et importantes incidences sur le climat pèsent déjà sur les systèmes humains et naturels, sur tous les continents et dans tous les océans *et toutes les mers*;

Or. en

Amendement 60

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que près de 90 % de l'énergie éolienne mondiale est contenue dans les turbulences présentes au-dessus des océans de la planète, et que le vent, les vagues et les courants contiennent, ensemble, 300 fois plus d'énergie que les humains n'en consomment à l'heure actuelle; que, selon le rapport de 2010 de la European Ocean Energy Association (EU-OEA), l'énergie océanique installée pourrait atteindre 3,6 GW à l'horizon de 2030, pour passer à près de 188 GW au milieu du siècle, tandis qu'en 2050, une industrie européenne de l'énergie

océanique de premier ordre sur le plan mondial pourrait empêcher l'émission de 136,3 millions de tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère, et créer 470 000 nouveaux emplois verts;

Or. en

Amendement 61
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que le GIEC affirmait en 2015 que pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C d'ici la fin du siècle, un tiers des réserves de pétrole, la moitié de celles de gaz et plus de 80 % de celles de charbon doivent rester inexploitées;

Or. fr

Amendement 62
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant le potentiel offert en terme d'énergie propre par l'utilisation de l'énergie éolienne en mer et de l'énergie océanique (énergie houlomotrice, énergie marémotrice, énergie thermique des mers) sous réserve du respect de l'environnement et des écosystèmes existants; considérant que cette énergie propre offre à l'UE la possibilité non seulement de générer de la croissance économique et de créer des emplois qualifiés, mais aussi d'améliorer la

sécurité de ses approvisionnements en énergie et de stimuler sa compétitivité grâce à l'innovation technologique;

Or. fr

Amendement 63
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que la pollution marine, qu'il s'agisse de l'introduction directe ou indirecte de déchets, de substances ou d'énergies, y compris de sources sonores sous-marine d'origine humaine, entraîne ou est susceptible d'entraîner des effets nuisibles pour les ressources vivantes et les écosystèmes marins, avec pour conséquence, un appauvrissement de la biodiversité, des risques pour la santé humaine, des obstacles pour les activités maritimes et une altération de la qualité des eaux;

Or. fr

Amendement 64
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que l'Union devrait jouer un rôle moteur dans les discussions et les négociations au sein des instances internationales, afin que l'ensemble des acteurs assument leurs responsabilités pour réduire les émissions de gaz à effet

de serre ou de polluants et afin de faire face aux défis grandissants de la gestion durable des ressources;

Or. en

Amendement 65
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant l'objectif de développement durable 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies (ODD 14) qui encourage la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable;

Or. fr

Amendement 66
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 juin 2015 portant sur l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale;

Or. fr

Amendement 67
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G ter. considérant que la valorisation des énergies marines renouvelables peut contribuer à l'objectif d'autonomie énergétique dans les petites îles européennes;

Or. fr

Amendement 68
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G ter. considérant que la transparence au sein des organisations internationales est un point essentiel pour assurer la responsabilité démocratique et l'ouverture à tous;

Or. en

Amendement 69
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G quater. considérant le potentiel des mers et océans pour devenir des sources importantes d'énergie propre; que ces énergies marines renouvelables offrent à

l'UE la possibilité non seulement de générer de la croissance économique et de créer des emplois qualifiés, mais aussi d'améliorer la sécurité de ses approvisionnements énergétiques et de stimuler sa compétitivité grâce à l'innovation technologique; considérant que l'exploitation de cette ressource locale a une dimension particulièrement importante pour les États et les régions insulaires, notamment les Régions Ultrapériphériques, où l'énergie océanique peut contribuer à l'autosuffisance énergétique et remplacer l'électricité produite, à un coût élevé, par des centrales diesel;

Or. fr

Amendement 70
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Titre 1

Proposition de résolution

Améliorer le cadre de gouvernance internationale des océans

Amendement

Améliorer le cadre de gouvernance internationale des océans, *des mers et des ressources marines*

Or. en

Amendement 71
Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la

Amendement

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la

nécessité d'améliorer la gouvernance et la protection des océans;

nécessité d'améliorer la gouvernance, *la coopération entre les États*, et la protection des océans;

Or. fr

Amendement 72
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité d'améliorer la gouvernance et la protection des océans;

Amendement

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation, *sans oublier leurs utilisations à des fins récréatives et d'agrément*; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité d'améliorer la gouvernance et la protection des océans;

Or. en

Amendement 73
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité *d'améliorer la* gouvernance et *la* protection des océans;

Amendement

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité *d'une* gouvernance et *d'une* protection *plus efficaces et intégrées* des océans;

Or. en

Amendement 74
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. rappelle que les océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité d'améliorer la gouvernance et la protection des océans;

Amendement

1. rappelle que les *mers et les* océans sont essentiels à la vie, au développement durable, à l'emploi et à l'innovation; partage l'inquiétude croissante quant à la nécessité d'améliorer la gouvernance et la protection *des mers et* des océans;

Or. en

Amendement 75
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. se félicite de l'appel à l'action pour une gestion durable des océans et des plus de 1 300 engagements lancés par l'ONU lors de la conférence sur l'océan qui s'est tenue à New York du 5 au 9 juin 2017 et appelle à leur mise en œuvre sans plus tarder;

Or. fr

Amendement 76
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance

Amendement

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance

internationale des océans, qui *souligne* l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

internationale des océans *et des actions proposées*, qui *soulignent* l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; *reconnait le caractère transversal de la question et la nécessité d'une approche coordonnée et intégrée pour assurer une meilleure gouvernance des océans*; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

Or. en

Amendement 77 **Nicola Caputo**

Proposition de résolution **Paragraphe 2**

Proposition de résolution

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

Amendement

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans *et à combler les lacunes grâce à son expertise dans la mise au point d'une approche durable de la gestion des océans*;

Or. en

Amendement 78 **Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh**

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité **de l'utilisation** des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

Amendement

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne **et des États membres** en faveur de la conservation et de la durabilité des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne **et les États membres** à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

Or. fr

Amendement 79
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale des océans;

Amendement

2. se félicite de la communication commune sur la gouvernance internationale des océans, qui souligne l'engagement de l'Union européenne en faveur de la conservation et de la durabilité de l'utilisation des océans, **des mers et des ressources marines**, objectif n° 14 du programme de développement durable 2030 des Nations unies; invite l'Union européenne à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour renforcer la gouvernance internationale **des mers et** des océans;

Or. en

Amendement 80

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. rappelle le caractère intégré et indivisible de tous les objectifs de développement durable ainsi que les interconnexions et synergies entre eux et répète qu'il est essentiel que toutes les actions de l'Union européenne soient guidées par le programme de développement durable 2030, y compris les principes qui y sont réaffirmés;

Or. en

Amendement 81

Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

Amendement

3. relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune aurait requis de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle mette en place des mécanismes de coordination au niveau de l'Union;

supprimé

Or. fr

Amendement 82

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune aurait requis de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle mette en place des mécanismes de coordination au niveau de l'Union;

Amendement

3. relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune aurait requis de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle mette en place des mécanismes de coordination ***ainsi que de suivi et d'évaluation permanents*** au niveau de l'Union; ***souligne les dispositions du traité relatives au principe de précaution et au principe du pollueur-payeur et insiste sur l'approche écosystémique dans toutes les actions de l'UE en matière de gouvernance des océans;***

Or. en

Amendement 83
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune ***aurait requis*** de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle ***mettre en place des mécanismes de coordination au niveau de l'Union;***

Amendement

3. relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune ***requiert*** de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle ***œuvre avec les États membres pour améliorer la coopération sur des questions telles que la recherche océanographique, la mise en place de capacités et le transfert de technologie;***

Or. en

Amendement 84
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos,

Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. *relève qu'une mise en œuvre efficace des actions énumérées par la communication commune aurait requis de la Commission qu'elle fixe des échéances claires, qu'elle présente, le cas échéant, des propositions législatives, et qu'elle mette en place des mécanismes de coordination au niveau de l'Union;*

Amendement

3. *demande à la Commission de fixer des échéances claires, de présenter, le cas échéant, des propositions législatives, et de mettre en place des mécanismes de coordination au niveau de l'Union en vue d'une bonne mise en œuvre des actions énumérées dans la communication commune;*

Or. en

Amendement 85

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

3 bis. reçoit favorablement et approuve pleinement le document «L'océan, notre avenir: appel à l'action», adopté par la Conférence des Nations unies sur les océans en juin 2017 afin d'appuyer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable n° 14 consistant à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable; prend acte, avec une grande satisfaction, des 1 328 engagements pris volontairement par les gouvernements, d'autres organisations intergouvernementales et de la société civile, le secteur privé, des instituts universitaires et de recherche, ainsi que la communauté scientifique, en vue de la conservation des océans et de la sensibilisation à l'importance de l'océan

Amendement

pour la survie de l'homme;

Or. en

Amendement 86
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. *rappelle que l'Union européenne dispose d'un ensemble complet de textes législatifs et d'outils de gestion axés sur des éléments distincts de la gouvernance des océans mais que les mers régionales de l'Union européenne demeurent dans un état critique, avec une surexploitation des ressources, des polluants organiques et inorganiques qui ont des répercussions sur la santé et la productivité des océans, la perte de biodiversité, des habitats dégradés, des espèces envahissantes, le déclin des communautés côtières et des conflits entre secteurs maritimes;*

Or. en

Amendement 87
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. *appelle la Commission européenne à donner suite à la communication conjointe sur la gouvernance des océans en publiant un état d'avancement des actions recensées et un calendrier précis des actions à venir; en prévoyant une articulation entre ces actions et les initiatives européennes existantes ainsi*

que les instruments internationaux existants;

Or. fr

Amendement 88
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. encourage la Commission à proposer, le cas échéant, des initiatives au Conseil en vue de mettre en place des partenariats océaniques avec les partenaires internationaux clés afin de promouvoir l'objectif d'une meilleure gouvernance mondiale et cohérence des politiques, et à s'appuyer sur les cadres de coopération bilatérale existants tels que les dialogues de haut niveau dans le domaine de la pêche et des affaires maritimes;

Or. en

Amendement 89
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. appelle l'Union européenne à jouer pleinement le rôle qui lui incombe, en tant que plus grand domaine maritime mondial, dans l'établissement d'une gouvernance internationale des océans exigeante, ambitieuse et intégrant pleinement l'ensemble des impératifs de conservation et de préservation des milieux marins;

Amendement 90
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. encourage la Commission à mettre en place des partenariats océaniques avec les principaux acteurs en la matière afin d'arriver à une meilleure gouvernance internationale des océans;

Or. en

Amendement 91
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. reconnaît le rôle essentiel de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui offre un cadre juridique propre à la coordination des efforts et au renforcement de la cohérence concernant les océans; encourage les États membres côtiers à protéger et à préserver le milieu marin, comme ils y sont tenus en vertu de cette convention;

4. reconnaît le rôle essentiel de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui offre un cadre juridique propre à la coordination des efforts et au renforcement de la cohérence concernant les océans; encourage les États membres côtiers à protéger et à préserver le milieu marin ***et ses ressources biologiques***, comme ils y sont tenus en vertu de cette convention, ***ainsi qu'à se conformer à leur obligation de prévenir et de combattre la pollution maritime; relève que les États membres sont responsables des dommages causés par la violation de leurs obligations internationales en matière de lutte contre cette pollution;***

Or. en

Amendement 92
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. reconnaît le rôle essentiel de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui offre un cadre juridique propre à la coordination des efforts et au renforcement de la cohérence concernant les océans; encourage les États membres côtiers à protéger et à préserver le milieu marin, comme ils y sont tenus en vertu de cette convention;

Amendement

4. reconnaît le rôle essentiel de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), qui offre un cadre juridique propre à la coordination des efforts et au renforcement de la cohérence concernant les océans; encourage les États membres côtiers à protéger et à préserver le milieu marin, comme ils y sont tenus en vertu de cette convention; ***rappelle que l'évolution future de la politique de l'Union européenne dans le domaine de la gouvernance des océans devrait respecter la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres sur les questions maritimes;***

Or. en

Amendement 93
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 bis. rappelle la résolution 2749 (XXV) du 17 décembre 1970 de l'ONU qui reconnaît que «le fond des mers et des océans, ainsi que leur sous-sol, au-delà des limites de la juridiction nationale et les ressources de la zone sont le patrimoine commun de l'humanité» et l'article 136 de la Convention de Montego Bay qui stipule que «le fonds des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction internationale ainsi que ses

ressources sont des éléments du patrimoine commun de l'humanité»;

Or. fr

Amendement 94
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 ter. souligne que, compte tenu des avertissements des scientifiques sur les risques environnementaux et irréversibles liés à l'exploitation minière en eaux profondes et le peu de connaissance actuel, le principe de précaution implique la mise en place d'un moratoire international sur l'exploitation pétrolière ou gazière, et l'exploration à visées d'exploitation pétrolière ou gazière en haute mer et une interdiction totale dans les aires marines protégées et à proximité de ces zones; insiste sur le risque que représente la fracturation hydraulique en milieu marin;

Or. fr

Amendement 95
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 quater. appelle à la mise en place d'un cadre de régulation international des activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières offshore et tout autre type d'exploitation des océans, des fonds marins, des sols et sous-sols dans

Amendement 96
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

4 quinquies. *appelle la Commission à inciter les États membres à cesser de subventionner des licences d'exploration et d'exploitation minière dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale et de délivrer des permis pour l'exploitation minière sur leurs plateaux continentaux;*

Amendement 97
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution

Amendement

5. relève en outre ***en ce qui concerne le droit international sur la pollution de l'air que, dans le cadre de la CNUDM, les États membres ne sont pas autorisés à inspecter les navires, même en cas de preuves solides d'infraction;*** invite ***dès lors*** les membres des Nations unies à renforcer le cadre juridique de la CNUDM pour remédier à tout défaut éventuel de gouvernance et pour mettre en place les mécanismes permettant d'assurer le respect rigoureux des dispositions du droit international de l'environnement;

5. relève en outre ***que la convention CNUDM impose aux parties signataires d'inspecter les navires en leur qualité d'État du pavillon, d'État du port ou d'État côtier;*** invite les membres des Nations unies à renforcer le cadre juridique de la CNUDM pour remédier à tout défaut éventuel de gouvernance et pour mettre en place les mécanismes permettant d'assurer le respect rigoureux des dispositions du droit international de l'environnement;

Amendement 98
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

5 bis. appelle à la mise en place d'un cadre de régulation international relatifs à la lutte contre les déchets et pollutions nucléaires dans les océans et les fonds marins, visant la mise en œuvre de mesures concrètes pour limiter leur impact environnemental et sanitaire et la dépollution des fonds marins;

Or. fr

Amendement 99
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel ***d'améliorer*** la transparence, l'accès à l'information et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

6. souligne qu'il est essentiel ***d'assurer*** la transparence, ***y compris*** l'accès à l'information, ***la participation du public au processus de décision et son accès à la justice en matière d'environnement, comme le requiert la convention d'Aarhus***, et la légitimité des organisations des Nations unies - ***y compris la responsabilité publique des représentants des pays dans les organismes internationaux*** - telles que l'Organisation maritime internationale (OMI) ***et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)***, pour régler les problèmes de gouvernance; ***demande aux États membres et à la Commission de***

coopérer avec l'AIFM pour assurer la transparence de ses méthodes de travail ainsi que sa capacité effective à évaluer les impacts environnementaux et à protéger efficacement le milieu marin des effets nocifs de même que pour protéger et préserver le milieu marin, comme l'imposent les parties XI et XII de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer;

Or. en

Amendement 100

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès **du public** à l'information, **la participation des acteurs concernés** et la légitimité des organisations des Nations unies – **y compris la responsabilité publique des représentants des pays dans les organismes internationaux** – telles que l'Organisation maritime internationale (OMI) **et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)**, pour régler les problèmes de gouvernance;

Or. en

Amendement 101

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès **du public** à l'information, **la participation des acteurs concernés** et la légitimité des organisations des Nations unies – **y compris la responsabilité publique des représentants des pays dans les organismes internationaux** – telles que l'Organisation maritime internationale (OMI) **et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)**, pour régler les problèmes de gouvernance;

Or. en

Amendement 102
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information, **la participation des acteurs concernés** et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI) **et l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)**, pour régler les problèmes de gouvernance;

Or. en

Amendement 103
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

Amendement

6. souligne qu'il est essentiel d'améliorer la transparence, l'accès à l'information, ***la participation de la société civile*** et la légitimité des organisations des Nations unies, telles que l'Organisation maritime internationale (OMI), pour régler les problèmes de gouvernance;

Or. fr

Amendement 104

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. demande aux États membres d'adopter un rôle volontariste et progressiste au sein des organismes internationaux pour faire avancer des réformes en matière de transparence et accroître l'ambition environnementale globale des actions entreprises;

Or. en

Amendement 105

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. souligne la nécessité de renforcer la coopération ainsi que la cohérence des politiques et la coordination entre tous les gouvernements et toutes les institutions à

tous les niveaux, y compris entre et parmi les organisations internationales et les organisations et institutions, dispositifs et programmes régionaux et sous-régionaux; constate, à cet égard, le rôle important de partenariats multi-acteurs efficaces et transparents, et du dialogue actif des gouvernements avec les organismes mondiaux, régionaux et sous-régionaux, la communauté scientifique, le secteur privé, la communauté des bailleurs de fonds, les organisations non gouvernementales, les groupes locaux, les établissements universitaires et d'autres acteurs pertinents;

Or. en

Amendement 106
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. appelle au renforcement des cadres régionaux en matière de gouvernance des milieux marins, notamment pour la mise en œuvre de l'ODD 14; invite l'Union européenne et les organisations internationales à renforcer, notamment par le biais de l'aide publique au développement, l'appui de ces cadres régionaux et le soutien à la mise en œuvre par les États tiers de l'ODD 14;

Or. fr

Amendement 107
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

PE607.955v01-00

54/140

AM\1130193FR.docx

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. *estime que la meilleure façon d'aborder la gouvernance internationale des océans passe par l'amélioration de l'action des organisations existantes et par le nouvel accord d'application proposé au titre de la CNUDM pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale;*

Or. en

Amendement 108
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. *souligne qu'il importe d'associer les autorités côtières locales et les régions ultrapériphériques au processus visant à rapprocher la gouvernance internationale des océans des citoyens de l'Union européenne;*

Or. en

Amendement 109
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 ter. *estime que privilégier la mise en œuvre des dispositions de la CNUDM relatives au renforcement des capacités et au transfert de technologie a plus de chances d'aboutir et de produire des*

résultats tangibles que de procéder à une vaste révision des dispositions institutionnelles actuelles en matière de gouvernance des océans;

Or. en

Amendement 110

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

7 ter. souligne la nécessité de mettre au point des stratégies globales de sensibilisation à l'importance naturelle et culturelle des océans;

Or. en

Amendement 111

Merja Kyllönen

**Proposition de résolution
Paragraphe 8**

Proposition de résolution

Amendement

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique axé sur la protection du vulnérable écosystème de l'Arctique pour concrétiser l'engagement de l'Union dans cette région;

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique axé sur la protection du vulnérable écosystème de l'Arctique pour concrétiser l'engagement de l'Union dans cette région; *observe, cependant, que le succès du plan d'action de l'Union européenne requiert un dialogue actif avec le Conseil de l'Arctique;*

Or. en

Amendement 112
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique axé sur la protection *du vulnérable écosystème* de l'Arctique pour concrétiser l'engagement de l'Union dans cette région;

Amendement

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique axé sur la protection *des écosystèmes vulnérables* de l'Arctique *et sur l'accroissement de leur capacité de résilience aux effets du changement climatique* pour concrétiser l'engagement de l'Union dans cette région;

Or. en

Amendement 113
Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique *axé sur la protection du* vulnérable écosystème de l'Arctique *pour concrétiser l'engagement de l'Union dans cette région*;

Amendement

8. souligne la nécessité de mettre en place un plan d'action spécifique, *orienté exclusivement pour protéger l'écosystème* vulnérable de l'Arctique;

Or. fr

Amendement 114
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

8 bis. souligne que les écosystèmes marins de l'Arctique revêtent une

Amendement

importance capitale pour la préservation de la biodiversité mondiale; observe que la réduction de la banquise arctique et les autres changements environnementaux dans la région, conjugués aux connaissances scientifiques limitées dont on dispose au sujet des ressources marines de l'Arctique, requièrent l'adoption d'une approche de précaution pour définir les mesures internationales appropriées qui permettront de garantir la préservation à long terme et l'usage durable des ressources de la haute mer de l'Arctique;

Or. en

Amendement 115

Manolis Kefalogiannis, Theodoros Zagorakis, Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. réitère sa position de 2014, et invite la Commission et les États membres à favoriser activement *l'*interdiction de l'utilisation du fioul lourd et la détention de combustibles marins à bord de bateaux naviguant sur les mers arctiques par le biais de la convention Marpol de l'OMI et par les contrôles effectués par l'État du port, conformément à la réglementation en vigueur pour les eaux de l'Antarctique; invite la Commission à inclure les risques écologiques et climatiques de l'utilisation du fioul lourd dans sa position sur la gouvernance internationale des océans; ***demande à la Commission, en l'absence de mesures internationales adéquates, de présenter des propositions de règles pour les navires faisant escale dans les ports de l'Union européenne avant toute navigation dans les eaux arctiques, en vue de l'interdiction de l'utilisation et du***

Amendement

9. réitère sa position de 2014, et invite la Commission et les États membres à favoriser activement ***une*** interdiction, ***arrêtée au niveau international***, de l'utilisation du fioul lourd et ***de*** la détention de combustibles marins à bord de bateaux naviguant sur les mers arctiques par le biais de la convention Marpol de l'OMI et par les contrôles effectués par l'État du port, conformément à la réglementation en vigueur pour les eaux de l'Antarctique; invite la Commission à inclure les risques écologiques et climatiques de l'utilisation du fioul lourd dans sa position sur la gouvernance internationale des océans;

Amendement 116

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. *réitère sa position de 2014, et invite la Commission et les États membres* à favoriser activement l'interdiction de l'utilisation du fioul lourd et *la détention de combustibles marins* à bord de bateaux naviguant sur les mers arctiques par le biais de la convention Marpol de l'OMI *et par les contrôles effectués par l'État du port*, conformément à la réglementation en vigueur pour les eaux de l'Antarctique; invite la Commission à inclure les risques écologiques et climatiques de l'utilisation du fioul lourd dans sa position sur la gouvernance internationale des océans; demande à la Commission, en l'absence de mesures internationales adéquates, de présenter des propositions de règles pour les navires faisant escale dans les ports de l'Union européenne avant toute navigation dans les eaux arctiques, en vue de l'interdiction de l'utilisation et du transport de fioul lourd;

Amendement

9. *invite la Commission et les États membres, comme il l'a déjà fait dans sa résolution de 2017 sur une politique intégrée de l'Union européenne pour l'Arctique*, à favoriser activement l'interdiction de l'utilisation du fioul lourd *et de son transport dans des réservoirs à carburant* à bord de bateaux naviguant sur les mers arctiques par le biais de la convention Marpol de l'OMI, conformément à la réglementation en vigueur pour les eaux de l'Antarctique; invite la Commission à inclure les risques écologiques, *sociaux, sanitaires* et climatiques de l'utilisation du fioul lourd dans sa position sur la gouvernance internationale des océans; demande à la Commission, en l'absence de mesures internationales adéquates, de présenter des propositions de règles pour les navires faisant escale dans les ports de l'Union européenne avant toute navigation dans les eaux arctiques, en vue de l'interdiction de l'utilisation et du transport de fioul lourd;

Amendement 117

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

9 bis. *souligne que le principe de précaution de l'Union devra s'appliquer, le cas échéant, lors de futures activités d'exploitation minière des grands fonds; s'inquiète de l'insistance de la Commission sur le fait que l'exploitation minière des grands fonds est l'un des secteurs prioritaires de l'Union en matière de croissance bleue, étant donné qu'il existe des preuves scientifiques des risques environnementaux importants et irréversibles qu'elle entraîne; craint que la promotion de l'exploitation minière des grands fonds porte préjudice aux actions requises au titre de l'objectif de développement durable n° 12 relatif à une transition vers une consommation et une production durables;*

Or. en

Amendement 118
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

9 bis. *appelle la Commission à promouvoir des conditions égales sur le marché du travail dans le domaine de la mer et à assurer un traitement équitable, en appliquant efficacement les conventions internationales pertinentes telles que la Convention sur le travail dans la pêche et la Convention du travail maritime de l'Organisation internationale du travail (OIT) et en mettant en place un cadre social harmonisé pour les activités maritimes dans les eaux communautaires;*

Or. fr

Amendement 119
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne qu'il convient d'appliquer le principe de précaution au secteur émergent de l'exploitation minière des grands fonds et que, vu les avertissements de la science quant aux dommages environnementaux importants et potentiellement irréversibles, l'Union européenne ne devrait pas apporter son soutien au développement de cette industrie mais, au contraire, investir dans d'autres solutions viables, c'est-à-dire dans la transition vers une consommation et une production durables, conformément à l'objectif de développement durable n° 12 du programme de développement durable 2030;

Or. en

Amendement 120
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. demande à la Commission et aux États membres de moins se focaliser sur des accords commerciaux de très grande envergure tels que l'AECG, le PTCI et le Mercosur, qui, en raison du trafic maritime supplémentaire qu'ils induisent, ont un impact destructeur sur l'environnement en général et sur les mers et océans en particulier, et de plutôt

concentrer leurs efforts sur la promotion de la production et de la fabrication locale et régionale d'articles qui, dans le cadre de tels accords, seraient importés;

Or. en

Amendement 121
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. invite la Commission européenne à mettre en place des partenariats océaniques avec les partenaires clés sous la forme de mécanismes de coopération multiculturelle ou de dialogues bilatéraux pour assurer une meilleure coordination et coopération et assurer ainsi la bonne mise en œuvre des ODD liés aux océans, la promotion d'une croissance bleue durable ainsi que la préservation, la conservation et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité du milieu marin;

Or. en

Amendement 122
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 bis. souligne qu'il convient d'appliquer le principe de précaution au secteur émergent de l'exploitation minière des grands fonds et que, vu les avertissements de la science quant aux risques de dommages environnementaux importants

et irréversibles, l'Union européenne ne devrait pas apporter son soutien à ce secteur mais, au contraire, investir dans d'autres solutions viables, c'est-à-dire dans la transition vers une consommation et une production durables, conformément à l'objectif de développement durable n° 12 du programme de développement durable 2030;

Or. en

Amendement 123
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. prie instamment la Commission de consolider la coopération maritime et de renforcer les capacités dans son cadre de politique extérieure, notamment la coopération au développement et les accords commerciaux, en particulier les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable, afin de constituer les capacités nécessaires pour lutter contre les effets du changement climatique et les déchets marins ainsi que pour parvenir à une meilleure gouvernance des océans et à une croissance bleue durable;

Or. en

Amendement 124
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. *presse les États membres de ne pas subventionner de licences de prospection minière des grands fonds dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale et de ne pas délivrer de permis pour l'exploitation minière des grands fonds sur leur plateau continental jusqu'à ce qu'une évaluation complète des retombées environnementales potentielles ait eu lieu et ait été publiée et jusqu'à ce que l'évaluation démontre que l'exploitation minière des grands fonds ne portera pas préjudice au milieu marin;*

Or. en

Amendement 125

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 9 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. *presse la Commission d'inviter les États membres à évaluer avec soin les licences de prospection minière des grands fonds dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale et sur le plateau continental des États membres; rappelle que les États membres ont l'obligation légale de satisfaire aux exigences de la directive concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement^{1 bis};*

^{1 bis} *Directive 2011/92/UE.*

Or. en

Amendement 126

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. presse la Commission d'inviter les États membres à cesser de subventionner des licences de prospection et d'exploitation minière des grands fonds dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale et à ne pas délivrer de permis pour l'exploitation minière des grands fonds sur le plateau continental des États membres;

Or. en

Amendement 127

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Paragraphe 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 ter. invite la Commission à soutenir le renforcement des initiatives internationales pour lutter contre la traite des êtres humains par voie maritime;

Or. fr

Amendement 128

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 9 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

9 quater. demande à la Commission

et aux États membres d'apporter leur soutien à un moratoire international sur les licences d'exploitation minière commerciale des grands fonds jusqu'à ce que les effets de l'exploitation minière des grands fonds sur le milieu marin, la biodiversité et les activités humaines en mer aient été étudiés et fait l'objet de recherches suffisantes et jusqu'à ce que tous les risques possibles soient compris;

Or. en

Amendement 129
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que la création d'une économie maritime durable et à même de réduire les pressions sur l'environnement marin requiert de lutter contre la pollution et l'eutrophisation du milieu marin et contre le changement climatique, de préserver, conserver et restaurer les écosystèmes marins et la biodiversité, et de veiller à l'utilisation durable des ressources marines;

Amendement

10. souligne que la création d'une économie maritime durable et à même de réduire les pressions sur l'environnement marin requiert de lutter contre la pollution et l'eutrophisation du milieu marin, ***contre la pollution terrestre qui contamine les mers et les océans*** et contre le changement climatique, de préserver, conserver et restaurer les écosystèmes marins et la biodiversité, et de veiller à l'utilisation durable des ressources marines;

Or. en

Amendement 130
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que la création d'une économie maritime durable et à même de

Amendement

10. souligne que la création d'une économie maritime durable et à même de

réduire les pressions sur l'environnement marin requiert de lutter contre la pollution et l'eutrophisation du milieu marin et contre le changement climatique, de préserver, conserver et restaurer les écosystèmes marins et la biodiversité, et de veiller à l'utilisation durable des ressources marines;

réduire les pressions sur l'environnement marin requiert de lutter contre la pollution et l'eutrophisation du milieu marin et contre le changement climatique, *de favoriser l'agriculture durable*, de préserver, conserver et restaurer les écosystèmes marins et la biodiversité, et de veiller à l'utilisation durable des ressources marines;

Or. en

Amendement 131
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. exprime son inquiétude quant au fait que, s'il est vrai que l'économie bleue pourrait avoir des conséquences socio-économiques positives, ses retombées environnementales sont généralement dommageables; insiste sur le fait que les actions relevant de l'économie bleue doivent être soumises à des analyses d'impact environnemental et que toutes les informations doivent être pleinement communiquées aux acteurs concernés et au public; souligne que le déroulement de tels projets devrait être interdit lorsqu'ils ont des retombées environnementales dommageables, jusqu'à ce que ces dernières aient pu être éliminées;

Or. en

Amendement 132
Annie Schreijer-Pierik

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. se félicite des innovations durables entreprises par le secteur de la pêche ainsi que des investissements, du développement et de la mise en œuvre dans les techniques de pêche sélectives, telles que les chaluts associés au courant électrique impulsif;

Or. nl

Amendement 133
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 10 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 ter. estime que les investissements dans l'économie bleue ne devraient pas s'appuyer sur des ressources limitées mais se concentrer sur l'«éco-innovation» et sur le respect des taux de régénération naturelle, sur la préservation de la nature, sur l'atténuation du changement climatique et sur l'adaptation à celui-ci;

Or. en

Amendement 134
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution

Amendement

11. invite instamment les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année

11. invite instamment les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année

2020; leur demande de s'engager notamment à ***supprimer les subventions dommageables à l'environnement et à intensifier la lutte contre les matières plastiques et déchets marins au niveau mondial pour éviter que les zones côtières et marines subissent l'impact négatif des déchets marins***;

2020; leur demande de s'engager notamment à ***éviter les dommages pour l'environnement côtier et marin découlant de toute pollution marine, y compris la pollution par des nutriments et les déchets plastiques, ainsi qu'à éliminer les subventions dommageables qui encouragent une pêche non durable et à renforcer la lutte mondiale contre les déchets et le plastique en milieu marin***;

Or. en

Amendement 135 **Annie Schreijer-Pierik**

Proposition de résolution **Paragraphe 11**

Proposition de résolution

11. invite instamment les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année 2020; leur demande de s'engager ***notamment à supprimer les subventions dommageables à l'environnement et à intensifier la lutte contre les matières plastiques et déchets marins au niveau mondial pour éviter que les zones côtières et marines subissent l'impact négatif des déchets marins***;

Amendement

11. invite instamment les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année 2020; leur demande de s'engager à intensifier la lutte contre les matières plastiques et déchets marins au niveau mondial pour éviter que les zones côtières et marines subissent l'impact négatif des déchets marins;

Or. nl

Amendement 136 **Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh**

Proposition de résolution **Paragraphe 11**

Proposition de résolution

11. invite ***instamment*** les États

Amendement

11. invite les États membres à mettre

membres à mettre **rapidement** en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année 2020; leur demande de s'engager notamment à supprimer les subventions dommageables à l'environnement et à intensifier la lutte contre les matières plastiques et déchets marins au niveau mondial pour éviter que les zones côtières et marines subissent l'impact négatif des déchets marins;

en œuvre la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin» afin d'assurer le bon état écologique des eaux marines pour l'année 2020; leur demande de s'engager notamment à supprimer les subventions dommageables à l'environnement et à intensifier la lutte contre les matières plastiques et déchets marins au niveau mondial pour éviter que les zones côtières et marines subissent l'impact négatif des déchets marins;

Or. fr

Amendement 137
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. considère comme un défi majeur au niveau international la prévention, la récupération et le recyclage des déchets plastiques marins et demande à la Commission de faire de l'Europe un initiateur de solutions innovantes grâce à des mesures telles que l'augmentation du financement de la recherche et l'inclusion ce sujet dans le cadre de l'«économie bleue» durable, et de jouer un rôle de premier plan au niveau mondial;

Or. de

Amendement 138
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. invite les États membres à mettre rapidement en œuvre la directive cadre pour la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières, pour permettre le développement plein et harmonieux des différentes activités maritimes;

Or. fr

Amendement 139

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. invite instamment la Commission à intégrer solidement les questions de gouvernance des océans dans ses politiques d'aide et de développement;

Or. en

Amendement 140

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 ter. souligne l'importance des femmes dans le secteur des produits de la mer, où, selon la FAO, elles représentent la moitié de l'ensemble de la population active; invite l'Union à protéger les femmes et à promouvoir leur activité dans le secteur de la pêche et les industries connexes en favorisant des prix équitables pour les produits de la pêche et en favorisant un

meilleur accès aux aides publiques et aux ressources financières pour les femmes actives dans le secteur de la pêche, y compris lors des négociations avec les pays tiers concernant l'utilisation de l'aide à ce secteur dans le cadre des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et dans sa programmation des instruments d'aide au développement ainsi qu'au sein de différentes enceintes internationales;

Or. en

Amendement 141
Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Amendement

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème; ***recommande que la Commission introduise d'urgence une législation sanctionnant l'utilisation d'articles de plastique à usage unique tels que tasses, couverts, etc., au moyen d'une taxe sur chacun de ces articles; recommande, en outre, d'encourager l'utilisation de verre au lieu de plastique au moyen d'un système rétribuant la restitution du verre; enfin, recommande de mettre en place un mécanisme permettant de taxer les acteurs, tels que les sociétés de distribution d'eau, qui utilisent du plastique en très grande quantité pour chaque usage de ce type, cette taxe étant ensuite affectée à des mesures de protection du milieu marin;***

Or. en

Amendement 142

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. *se félicite* de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, *salue l'adoption des autres mesures de lutte* contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Amendement

12. *est dans l'attente* de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques *ainsi que de toute autre mesure, y compris le plan d'action récemment annoncé, visant à lutter* contre les déchets marins; *demande un niveau d'ambition élevé dans la stratégie sur les plastiques dans l'économie circulaire afin de lutter comme il se doit contre le problème des déchets marins à la source, et invite instamment la Commission à présenter des actions législatives concrètes dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne l'écoconception pour les plastiques et les microplastiques*; exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Or. en

Amendement 143

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Amendement

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques *et encourage la mise en place de mesures concrètes, durables et contraignantes pour réduire de manière significative l'utilisation des plastiques et des microplastiques*; salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins,

et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème; **appelle la Commission à lancer au niveau international une initiative de dépollution plastique des océans et des fonds marins;**

Or. fr

Amendement 144

Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, **salue l'adoption des autres** mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur **du** problème;

Amendement

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, **encourage au renforcement des** mesures de lutte contre les déchets marins **en constante augmentation depuis 1950**, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur **de ce** problème, **mais également face à cette pollution invisible que sont les microdébris et les microbilles plastiques;**

Or. fr

Amendement 145

Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. **se félicite de la future stratégie de la Commission** sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Amendement

12. **invite la Commission à proposer des mesures de réduction des déchets marins dans le cadre de sa future stratégie** sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème; **appelle la Commission et les États membres à rejoindre et à soutenir la**

coalition internationale relative à la réduction de la pollution par les sacs plastiques;

Or. fr

Amendement 146
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème;

Amendement

12. se félicite de la future stratégie de la Commission sur les matières plastiques, salue l'adoption des autres mesures de lutte contre les déchets marins, et exprime sa vive préoccupation face à l'ampleur du problème, *notamment en ce qui concerne les microplastiques;*

Or. en

Amendement 147
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. rappelle l'importance d'une politique des produits mûrement réfléchie qui améliore la durée de vie escomptée des produits, leur durabilité, leur réutilisabilité et leur recyclabilité, comme le souligne la résolution du Parlement européen du 9 juillet 2015, intitulée: «Efficacité des ressources: passage à une économie circulaire» (2014/2208(INI)); souligne, en outre, que ce principe doit être appliqué de toute urgence aux produits et emballages en matière plastique à courte durée de vie dans la

future stratégie sur les matières plastiques, au vu des dommages environnementaux causés par ces objets sous forme de déchets marins;

Or. en

Amendement 148
Miriam Dalli

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. demande instamment à la Commission de contribuer à l'élaboration de solutions au niveau régional et de promouvoir des actions au niveau national afin d'apporter une réponse au problème des déchets marins aux fins de leur élimination; lui demande d'appuyer les projets pilotes dont l'objectif est le ramassage des déchets marins grâce à des campagnes de nettoyage des plages et de «pêche aux déchets», et de fournir une aide financière aux pêcheurs européens pour la collecte de ces déchets;

Or. en

Amendement 149
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. demande à la Commission de proposer une nouvelle législation visant à remédier à la pollution par les microplastiques sous toutes ses formes, en particulier en interdisant les ingrédients microplastiques dans les produits

d'hygiène personnelle, et en veillant à ce que toutes les entreprises qui utilisent des granulés de plastique pour la production appliquent des protocoles appropriés pour minimiser les fuites de granulés;

Or. en

Amendement 150
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. considère que la pollution provenant des bouteilles jetables en plastique est une cause majeure de la pollution marine et encourage la Commission à examiner l'introduction d'un système de consigne paneuropéen pour les récipients de boissons à usage unique sur le modèle allemand;

Or. de

Amendement 151
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. appelle l'Union européenne et les États membres à rejoindre et à soutenir la coalition internationale relative à la réduction de la pollution par les sacs plastiques;

Or. fr

Amendement 152

Nicola Caputo

Proposition de résolution

Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 bis. se félicite de l'intention de la Commission de promouvoir un plan reconnu au niveau international pour faire face aux conséquences du réchauffement des océans, de la montée du niveau des mers et de l'acidification;

Or. en

Amendement 153

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 ter. demande à la Commission de proposer une nouvelle législation visant à remédier à la pollution par les microplastiques sous toutes ses formes, en particulier en interdisant les ingrédients microplastiques dans les produits d'hygiène personnelle, et en veillant à ce que toutes les entreprises qui utilisent des granulés de plastique pour la production appliquent des protocoles appropriés pour minimiser les fuites de granulés;

Or. en

Amendement 154

Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

12 ter. *invite les États membres à promouvoir l'efficacité des ressources, le recyclage et la sensibilisation au problème des déchets marins grâce à des campagnes nationales d'information, des programmes éducatifs et la collaboration entre écoles et universités sur ces questions;*

Or. en

Amendement 155

Merja Kyllönen

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. rappelle sa position en faveur d'un ambitieux train de mesures de l'Union sur l'économie circulaire assorti d'objectifs de réduction des déchets marins (de respectivement 30 % et 50 % pour l'année 2025 et l'année 2030) et d'un renforcement des objectifs de recyclage pour les emballages plastiques;

Amendement

13. rappelle sa position en faveur d'un ambitieux train de mesures de l'Union sur l'économie circulaire assorti d'objectifs de réduction des déchets marins (de respectivement 30 % et 50 % pour l'année 2025 et l'année 2030) et d'un renforcement des objectifs de recyclage pour les emballages plastiques, ***notamment la promotion d'actions pour la conception et la production de matériaux de substitution au plastique;***

Or. en

Amendement 156

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. rappelle sa position en faveur d'un ambitieux train de mesures de l'Union sur l'économie circulaire assorti d'objectifs de réduction des déchets marins (de respectivement 30 % et 50 % pour l'année 2025 et l'année 2030) et d'un renforcement des objectifs de recyclage pour les emballages plastiques;

Amendement

13. rappelle sa position en faveur d'un ambitieux train de mesures de l'Union sur l'économie circulaire assorti d'objectifs de réduction des déchets marins (de respectivement 30 % et 50 % pour l'année 2025 et l'année 2030) et d'un renforcement des objectifs de recyclage pour les emballages plastiques; ***invite les États membres à se montrer tout aussi ambitieux en ce qui concerne la réduction des déchets marins;***

Or. en

Amendement 157

Gesine Meissner

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

13 bis. demande instamment à la Commission de redoubler d'efforts dans la lutte contre les déchets marins en éliminant progressivement les ingrédients microplastiques dans les produits d'hygiène personnelle, en faisant la promotion de systèmes de revalorisation gratuite des ordures dans tous les port européens, en augmentant le financement de la recherche sur la répartition et l'impact des déchets marins, en renforçant la contribution de l'Union aux efforts déployés sur le plan international pour réduire les déchets marins aux niveaux régional et mondial, ainsi qu'en évaluant l'efficacité des stratégies internationales, régionales et sous-régionales de lutte contre les déchets marins et autres polluants;

Or. en

Amendement 158

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. se félicite du plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'économie circulaire et invite la Commission à proposer des mesures fermes visant à prévenir le rejet de microparticules et de macroparticules dans l'environnement marin, notamment une réduction de 50 % des fuites de déchets d'ici à 2020, des mesures législatives pour l'industrie telles que l'interdiction du plastique à usage unique (lorsque des solutions naturelles de substitution sont disponibles) et, éventuellement, un instrument juridique international;

Or. en

Amendement 159

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. souligne que l'Union devrait prendre la tête d'une initiative mondiale de surveillance et de réduction significative des déchets marins dans les océans; note que les États membres se sont engagés en faveur de la poursuite des objectifs de la directive-cadre «Stratégie pour le milieu marin», qui stipule que les propriétés et quantités de déchets marins ne doivent pas provoquer de dommages à

*l'environnement côtier et marin
(descripteur 10)^{1 bis};*

^{1 bis} Directive 2008/56/CE.

Or. en

Amendement 160
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. presse la Commission, dans le cadre de la révision de la directive 2000/59/CE, de réduire les déchets marins issus du transport maritime en encourageant les systèmes de revalorisation des ordures à 100 % sans redevance spécifique dans tous les ports européens, une mesure qui a déjà été adoptée dans la région de la Baltique pour encourager le dépôt des déchets;

Or. en

Amendement 161
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 bis. encourage la lutte contre tous les sources de pollution des océans et des fonds marins, y compris la pollution sonore, et la mise en œuvre d'actions concrètes au niveau international pour entreprendre la dépollution des océans et des fonds marins;

Amendement 162

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 ter. demande instamment à la Commission et aux États membres de donner la priorité à la réduction des sources de déchets marins par des mesures telles que des instruments fondés sur le marché et des cadres réglementaires, qui comprennent notamment:

- une réduction drastique ou une interdiction de la consommation de produits en plastique à usage unique;***
- la promotion de mesures visant à la réduction de l'utilisation de matière plastique, et d'autres incitations visant à encourager un changement de comportement en faveur de modes de production et de consommation plus durables;***
- la promotion de matériaux non polluants et recyclables dans la production industrielle;***
- une suppression graduelle des matières plastiques non récupérables susceptibles de s'accumuler dans l'environnement marin (telles que les microplastiques contenus dans les produits d'hygiène personnelle);***
- la promotion de programmes de responsabilité élargie des producteurs et des évaluations du cycle de vie;***

Or. en

Amendement 163
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 ter. salue la détermination de la Commission à mettre en place des actions au niveau international pour suivre les conséquences du réchauffement des océans, de la montée du niveau des mers et de l'acidification des eaux; appelle au renforcement et au développement des programmes scientifiques internationaux visant à la surveillance des températures, de la salinité et de l'absorption de la chaleur des océans, ainsi qu'à l'établissement d'un réseau mondial d'observation océanique pour améliorer le suivi des changements globaux des océans et permettre un meilleur pronostique des effets du changement climatique sur le fonctionnement des océans, l'absorption du carbone et la gestion des ressources marines vivantes;

Or. fr

Amendement 164
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 ter. souligne que le moyen le plus simple de commencer à réduire les déchets marins à court terme et de poursuivre cette action à long terme consiste à définir et à mettre en œuvre une politique et des mesures cohérentes visant à réduire la quantité de produits usagés qui sont rejetés à terre, en particulier à proximité des rivières et

*autres voies d'eau et sur la côte,
notamment en agissant en faveur d'un
changement de comportement des
citoyens et en améliorant les
infrastructures et les systèmes de collecte
hors domicile à terre;*

Or. en

Amendement 165
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*13 ter. rappelle qu'afin de protéger les
ressources marines et d'éviter la
surexploitation, la politique commune de
la pêche (PCP) garantit que les taux de
mortalité par pêche sont fixés à des
niveaux permettant aux stocks de poisson
de se renouveler et d'atteindre des
niveaux supérieurs à ceux permettant de
produire le rendement maximal durable
(RMD);*

Or. en

Amendement 166
**Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike
Rodust**

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*13 quater. souligne qu'il importe
d'adopter une approche fondée sur le
cycle de vie eu égard aux produits en
plastique, notamment la prise en compte
de la dégradation des différents polymères
et du taux de fragmentation dans*

l'environnement marin, en internalisant les coûts environnementaux et sociaux des produits (internalisation des coûts), en renforçant le processus visant à boucler la boucle dans la mise au point de produits ou processus et la fabrication, ainsi que dans les chaînes de cycle de vie des produits en plastique, en améliorant la durée de vie des produits, en encourageant les marchés publics et privés écologiques, en faisant la promotion, notamment, de principes et de cadres «verts» pour l'ingénierie, de l'écoconception et de l'éco-étiquetage, et en renforçant la capacité des acteurs privés, notamment les petites et moyennes entreprises, à évoluer vers des processus de production plus respectueux de l'environnement;

Or. en

Amendement 167
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quater. salue l'engagement pris par la Commission dans son programme d'action sur la gouvernance des océans de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN); l'encourage à poursuivre la lutte contre la pêche INN au sein de toutes les ORGP et autres enceintes concernées; estime que les navires battant pavillon de l'Union qui pratiquent la pêche INN devraient être inscrits sur la liste prévue par le règlement INN; demande instamment à l'Union de faire pression sur les autres États de commercialisation afin qu'ils prennent des mesures visant à empêcher les produits de la pêche INN d'entrer sur

leurs marchés;

Or. en

Amendement 168

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quater. invite les États membres à adopter l'ensemble substantiel de propositions émises par le Parlement européen et la Commission dans le contexte de la révision de la directive 2008/98/CE sur les déchets, qui, prises conjointement, constituent une nouvelle politique cohérente de l'Union pour le partage des responsabilités entre toutes les parties en ce qui concerne les déchets et la prévention des rejets, à terre et dans l'environnement marin;

Or. en

Amendement 169

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quater. encourage la Commission européenne à mettre en place une véritable politique d'adaptation au changement climatique dans les zones côtières et maritimes, notamment par la mise en place de mesures concrètes de protection des écosystèmes côtiers et marins;

Or. fr

Amendement 170
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quinquies. rappelle que depuis janvier 2016, afin d'améliorer l'identification de navires dans le contexte de la lutte contre la pêche INN, tous les navires de l'Union de plus de 24 mètres de longueur hors tout ou d'une jauge brute égale ou supérieure à 100 qui pêchent dans les eaux de l'Union, ainsi que tous les navires de l'Union de plus de 15 mètres de longueur hors tout qui pêchent en dehors des eaux européennes doivent porter le numéro d'identification de l'Organisation maritime internationale (OMI); encourage l'Union européenne à introduire, pour les navires de pays tiers, l'obligation de porter un numéro d'identification de l'OMI, comparable à celle qui s'applique aux navires de l'Union de plus de 15 mètres de longueur hors tout, qui figurerait sur un certificat de capture d'importation, afin de garantir des conditions de concurrence équitables et d'aider les États membres à contrôler les importations;

Or. en

Amendement 171
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quinquies. invite la Commission et les

États membres à encourager les activités et instruments garantissant un bon rapport coût-efficacité ainsi que la coopération à tous les niveaux eu égard aux activités de nettoyage, fondées sur les risques et respectueuses de l'environnement, pour les déchets marins dans les rivières et les zones côtières et marines, en fonction des spécificités nationales; presse la Commission et les États membres, à cet égard, de faciliter les financements, les partenariats public-privé et le renforcement des capacités, et de développer et d'utiliser les critères internationaux en matière d'actions collectives d'enlèvement, de nettoyage et de restauration, en tenant compte des quantités, de la population, de la sensibilité de l'écosystème et de la faisabilité;

Or. en

Amendement 172

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quinquies. presse la Commission, dans le cadre de la révision de la directive 2000/59/CE, de réduire les déchets marins issus du transport maritime en encourageant les systèmes de revalorisation des ordures à 100 % sans redevance spécifique dans tous les ports européens, une mesure qui a déjà été adoptée dans la région de la Baltique pour encourager le dépôt des déchets;

Or. en

Amendement 173
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 sexies. insiste sur la nécessité d'intégrer les considérations relatives au travail en mer et aux droits de l'homme dans la gouvernance mondiale des océans; invite la Commission à prendre des mesures ciblées visant à promouvoir un travail décent dans le secteur de la pêche au niveau mondial, compte tenu du lien entre les violations des droits de l'homme et du travail et les pratiques de pêche non durables et destructrices, en particulier la pêche INN; demande à la Commission de prendre des mesures visant à empêcher l'arrivée sur les marchés de l'Union de produits de la mer capturés par des travailleurs victimes de la traite ou d'autres violations des droits de l'homme et du travail, et de collaborer avec les acteurs du secteur pour les encourager à utiliser des mécanismes de vigilance leur permettant d'écarter ces produits de la mer de leur chaînes d'approvisionnement; invite les États membres à transposer dans leur législation nationale la convention n° 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche;

Or. en

Amendement 174
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 sexies. insiste sur le fait que

l'amélioration de la collecte et du recyclage des déchets solides à terre constitue la principale solution au problème des déchets marins, lesquels sont pour la plupart générés à terre; estime en outre que l'Union devrait promouvoir, dans tous les forums, accords et institutions à l'échelle internationale, une approche cohérente de la gestion des déchets; invite les États membres à conclure dès que possible leurs travaux sur le paquet «Économie circulaire» et à mettre en œuvre sans délai des objectifs ambitieux en matière de recyclage ainsi que les objectifs de l'Union en vue de la réduction des déchets marins;

Or. en

Amendement 175

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 septies. invite la Commission à œuvrer au sein des enceintes internationales en faveur de la création d'un cadre de viabilité clair pour les plastiques biodégradables dans tous les environnements naturels, qui comporte notamment des définitions et des normes;

Or. en

Amendement 176

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 octies (nouveau)

13 octies. *estime qu'il y a lieu d'entreprendre, au niveau des États membres et de la Commission, des actions plus ambitieuses pour s'attaquer aux exportations et aux déversements illégaux de déchets plastiques, y compris l'application plus stricte des règlements de l'Union européenne relatifs au transfert des déchets, ainsi que des programmes de surveillance et d'inspection plus rigoureux dans les ports et dans toutes les infrastructures de traitement, en ciblant les transferts suspectés illégaux et en combattant les exportations de déchets au titre du réemploi (véhicules hors d'usage et DEEE principalement) afin de veiller à ce que les exportations ne parviennent que dans les seules infrastructures qui respectent les exigences de gestion écologiquement rationnelle visées à l'article 49 du règlement relatif au transfert de déchets;*

Or. en

Amendement 177

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 nonies (nouveau)

13 nonies. *invite les États membres à renforcer les mesures de formation et de sensibilisation aux questions des déchets marins, de l'utilisation du plastique et des conséquences sur l'environnement du comportement de chaque consommateur, par l'introduction d'éléments dans les programmes scolaires à tous les niveaux, par la fourniture de matériels pédagogiques et informatifs qui ciblent*

des groupes et des tranches d'âge spécifiques afin d'encourager un changement des comportements, ainsi que par l'organisation de campagnes d'information à grande échelle à l'intention des citoyens;

Or. en

Amendement 178

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 decies. insiste sur la nécessité de réduire les fuites d'azote et de phosphore dans les océans, limitant ainsi l'eutrophisation d'origine humaine par un changement fondamental du modèle agricole européen, notamment grâce à des restrictions dans l'utilisation d'engrais, l'optimisation de l'utilisation de nutriments en fonction des besoins des cultures, une planification prudente dans le recours aux fertilisants et la mise en place de formes d'agriculture plus durables, ainsi que par la réduction des sources d'azote d'origine atmosphérique, un meilleur nettoyage des égouts et des eaux usées, et l'amélioration du contrôle et de la diffusion des sources de nutriments d'origine urbaine tels que le ruissellement des rues et des égouts pluviaux; souligne, en outre, qu'il convient de se pencher sur la pression exercée sur les écosystèmes marins dans le cadre de la révision à mi-parcours de la politique agricole commune;

Or. en

Amendement 179

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 undecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 undecies. invite la Commission et les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'adoption de réglementations internationales visant à limiter le bruit émis par les activités industrielles telles que le transport maritime et les études sismiques, en particulier dans les habitats biologiquement sensibles, en ajoutant par exemple une annexe à la MARPOL, similaire à la nouvelle annexe sur la pollution de l'air;

Or. en

Amendement 180

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 duodecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 duodecies. note que les obligations au titre de l'Accord de Paris rendent l'exploitation de nouvelles sources de combustibles fossiles déraisonnable et contreproductive, en particulier lorsque l'exploitation se déroule dans des zones sensibles d'un point de vue écologique;

Or. en

Amendement 181

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike

Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 13 terdecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 terdecies. souligne que toutes les eaux sont vulnérables au forage en mer de combustible fossile; fait remarquer que l'utilisation de combustibles fossiles contribue aussi aux changements climatiques qui menacent notre planète et les accélère; est d'avis que l'Union doit coopérer avec des partenaires internationaux pour parvenir à une transition juste permettant de se détourner du forage en mer et de participer ainsi à la réalisation de l'objectif d'une économie à faibles émissions de carbone;

Or. en

Amendement 182

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quaterdecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quaterdecies. souligne que toute nouvelle autorisation d'exploration de gisements de pétrole ou de gaz devrait se conformer à des normes réglementaires strictes de précaution dans les domaines de la protection de l'environnement et de la sécurité pour l'exploration, la prospection et la production pétrolière ou gazière, et comprendre des engagements contraignants en ce qui concerne la mise hors service des infrastructures d'exploration, qui ont en général une durée de vie limitée;

Or. en

Amendement 183

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 quindecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 quindecies. souligne que la prospection de pétrole et de gaz et le forage ne devrait pas être autorisés à l'intérieur ou à proximité de zones marines protégées (ZMP) et des zones vulnérables à haute valeur de conservation;

Or. en

Amendement 184

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 13 sexdecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 sexdecies. insiste sur le potentiel remarquable de l'énergie produite par le flux des vagues et des marées ou par les gradients thermiques ou de salinité des océans et des mers; note qu'à long terme, l'énergie océanique a le potentiel de devenir l'une des formes de production d'énergie les plus compétitives et les plus avantageuses par rapport aux coûts;

Or. en

Amendement 185

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 13 septdecies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

13 septdecies. invite la Commission, dans le cadre de la révision de la directive 2000/59/CE, à œuvrer en faveur de la réduction des déchets marins issus du transport maritime en envisageant la promotion de systèmes de revalorisation des ordures sans redevance spécifique dans tous les ports européens, une mesure qui a déjà été adoptée dans la région de la Baltique pour encourager le dépôt des déchets;

Or. en

Amendement 186
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. invite instamment la Commission à soutenir les efforts internationaux de protection de la biodiversité marine, notamment dans le cadre des négociations actuellement en cours en vue de l'adoption d'un nouvel instrument juridiquement contraignant pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones hors juridiction nationale;

14. invite instamment la Commission à soutenir les efforts internationaux de protection de la biodiversité marine, notamment dans le cadre des négociations actuellement en cours en vue de l'adoption d'un nouvel instrument juridiquement contraignant pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones hors juridiction nationale; ***appelle la Commission à renforcer la législation visant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées sous juridiction des États membres de l'Union européenne;***

Or. fr

Amendement 187
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. se félicite de l'engagement de la Commission à soutenir la convention des Nations unies sur la diversité biologique et la CITES et souligne la nécessité d'une approche coordonnée dans la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de ces conventions pour la protection des espèces marines et la biodiversité;

Amendement

15. se félicite de l'engagement de la Commission à soutenir la convention des Nations unies sur la diversité biologique et la CITES et souligne la nécessité d'une approche coordonnée dans la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de ces conventions pour la protection des espèces marines et la biodiversité ***et d'une plus grande cohérence des travaux internationaux avec les travaux développés au niveau européen; insiste sur l'importance de protéger davantage les espèces marines dans le cadre de la CITES et sur la nécessité de respecter strictement la convention pour les espèces marines protégées;***

Or. fr

Amendement 188
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. se félicite de l'engagement de la Commission à soutenir la convention des Nations unies sur la diversité biologique et la CITES et souligne la nécessité d'une approche coordonnée dans la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de ces conventions pour la protection des espèces marines et la biodiversité;

Amendement

15. se félicite de l'engagement de la Commission à soutenir la convention des Nations unies sur la diversité biologique et la CITES et souligne la nécessité d'une approche coordonnée dans la mise en œuvre des décisions prises dans le cadre de ces conventions pour la protection des espèces marines et la biodiversité ***et invite la Commission à s'assurer que les travaux européens soient bien coordonnés avec les travaux internationaux notamment au regard des définitions et de***

l'harmonisation des actions de protection menées;

Or. fr

Amendement 189

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. insiste sur la nécessité de mettre en place des pratiques de gestion durable de la pêche, notamment par la restauration des stocks halieutiques au moins à des niveaux pouvant produire un rendement maximal à l'équilibre tel que déterminé par leurs caractéristiques biologiques, par la mise en œuvre de mesures de gestion, de suivi, de contrôle et d'application fondées sur les meilleurs avis scientifiques disponibles, par la promotion de la consommation de poissons provenant de pêcheries gérées de façon durable, et par l'approche de précaution et l'approche écosystémique, le cas échéant, ainsi que par un renforcement de la coopération et de la coordination, notamment par le biais des organisations, organismes et dispositifs régionaux de la pêche lorsque cela s'avère nécessaire;

Or. en

Amendement 190

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer les actions et les moyens pour lutter contre la surpêche et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), notamment en améliorant les systèmes actuels et la coopération internationale, en interdisant les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche et en garantissant des contrôles efficaces à travers le développement d'outils électroniques et de dispositifs de types observatoires embarqués;

Or. fr

Amendement 191

Renata Briano, Ricardo Serrão Santos, Damiano Zoffoli, Nicola Caputo

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne qu'il est important de trouver rapidement une solution pour faire face aux espèces envahissantes en raison de leur impact croissant sur la pêche et du risque qu'elles représentent pour cette industrie, la productivité des océans et la biodiversité, ainsi que du rôle qu'elles jouent dans la perturbation des écosystèmes naturels; demande aux États membres de renforcer leur coopération mutuelle et avec les pays tiers, en ce compris par l'intermédiaire d'actions synchronisées et concertées et d'échanges d'informations, de données et de meilleures pratiques;

Or. en

Amendement 192
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. encourage la Commission à jouer un rôle de chef de file, au niveau mondial, dans la promotion d'une planification de l'espace maritime fondée sur les écosystèmes, afin de réduire la pression exercée sur l'environnement marin et de faciliter le développement d'économies bleues durables;

Or. en

Amendement 193
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 ter. relève qu'afin de protéger les ressources marines et d'éviter la surexploitation, la politique commune de la pêche (PCP) devrait garantir que les taux de mortalité par pêche sont fixés à des niveaux permettant aux stocks de poisson de se renouveler et d'atteindre des niveaux supérieurs à ceux permettant de produire le rendement maximal durable (RMD);

Or. en

Amendement 194
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 quater. demande instamment à la Commission d'accélérer les travaux et de renforcer la coopération et la coordination sur le développement de programmes interopérables de documentation des captures et de traçabilité des produits de la mer;

Or. en

Amendement 195

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 quinquies. insiste sur la nécessité de mettre un terme aux pratiques de pêche destructrices et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), en s'attaquant aux causes profondes de ce phénomène et en obligeant, par des mesures appropriées, les acteurs et bénéficiaires de ces actes à en répondre afin de les empêcher de tirer un bénéfice de telles activités, et de faire appliquer dans les faits les obligations de l'État du pavillon ainsi que les obligations pertinentes de l'État du port;

Or. en

Amendement 196

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 15 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 sexies. constate que le règlement de l'Union européenne visant à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) a fait progresser les choses, mais souligne que sa transposition au sein de tous les États membres doit être améliorée et qu'une coordination renforcée est nécessaire avec les pays tiers afin de s'assurer qu'aucun poisson issu de la pêche illicite ne pénètre sur le marché européen; demande à l'Union de poursuivre ses efforts à l'échelle internationale afin de persuader d'autres États de commercialisation de prendre des mesures similaires visant à empêcher les poissons issus de la pêche INN d'entrer sur les marchés;

Or. en

Amendement 197

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 15 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 septies. invite la Commission et les États membres à agir avec détermination pour interdire certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, à supprimer les subventions qui contribuent à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et à s'abstenir d'introduire de nouvelles subventions de ce type, notamment en accélérant les travaux afin de mener à terme les négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce

sur cette question, en reconnaissant qu'un traitement spécifique et différencié, qui soit approprié et efficace, appliqué aux pays en développement et aux pays les moins développés devrait faire partie intégrante de ces négociations;

Or. en

Amendement 198

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020;

Amendement

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020, conformément à l'ODD 14.5; *note que les zones marines protégées présentent des avantages écologiques et socioéconomiques et constituent un outil important d'encadrement des activités de pêche; rappelle notamment l'importance des zones d'importance écologique ou biologique et le besoin de les préserver afin de contribuer à la santé et au bon fonctionnement des océans et de soutenir les nombreux services qu'ils rendent;*

Or. en

Amendement 199 Younous Omarjee

Proposition de résolution Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020;

Amendement

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020; ***salue l'intention de la Commission de promouvoir et renforcer les mesures de gestion des zones marines protégées, notamment par le développement de réseaux cohérents et connectés d'AMP;***

Or. fr

Amendement 200
Daciana Octavia Sârbu

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020;

Amendement

16. salue la détermination de la Commission à financer l'établissement de 10 % de zones marines protégées et se félicite des échanges de bonnes pratiques visant à atteindre cet objectif global d'ici 2020; ***souligne que cette initiative devrait être utilisée autant que possible pour garantir la protection des zones de frai;***

Or. en

Amendement 201
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. invite l'Union et ses États membres à s'engager à investir dans le

capital social afin de garantir une meilleure gestion des océans et de ressources côtières; encourage fortement, en particulier, la participation des femmes et des jeunes aux programmes de sensibilisation aux océans et aux consultations des parties prenantes dans ce domaine;

Or. en

Amendement 202
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. invite l'Union et ses États membres à s'engager à investir dans le capital social afin de garantir une meilleure gestion des océans et de ressources côtières; encourage fortement, en particulier, la participation des femmes et des jeunes aux programmes de sensibilisation aux océans et aux consultations des parties prenantes dans ce domaine;

Or. en

Amendement 203
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. souligne qu'il est nécessaire que la Commission propose des mesures visant à renforcer davantage la recherche marine et maritime et les activités d'innovation dans ces domaines, dans le cadre

Amendement 204

Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

Amendement

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine *et côtière*; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées *en respect de l'ODD 14 dans le but de préserver au moins 10 % des zones marines et côtières; encourage les États membres à développer des réseaux cohérents et connectés d'aires marines protégées; invite la Commission européenne et le Conseil à utiliser les résultats des travaux scientifiques sur la diversité biologique relatifs aux critères d'établissement d'aires marines protégées dans les négociations sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale; encourage enfin les États membres et l'Union européenne à veiller à la complémentarité des outils et à développer la planification marine spatiale afin de mieux combiner les aires marines protégées aux autres mesures efficaces de conservation;*

Amendement 205

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. *invite* les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

Amendement

17. *regrette que moins de 3 % des océans soient désignés comme réserves marines entièrement protégées; déplore le manque d'ambition des États membres dans la désignation et la bonne gestion des zones marines protégées au titre de la législation environnementale de l'Union (en particulier les directives «Oiseaux» et «Habitats»)^{1 bis} ainsi que l'absence de progrès dans ce domaine; invite* les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

^{1 bis} *Directive 2009/147/CE et directive du Conseil 92/43/CEE.*

Or. en

Amendement 206

Gesine Meissner

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. *invite* les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les

Amendement

17. *invite la Commission et* les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine;

États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées *tout en continuant à respecter d'autres activités qui se déroulent en mer, dans le cadre d'un processus efficace de planification de l'espace maritime, tel que défini par la directive 2014/89/UE;*

Or. en

Amendement 207
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

Amendement

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, concevoir, gérer et évaluer de façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées; *insiste sur l'importance de protéger en particulier les zones biologiquement et écologiquement importantes telles que définies dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique;*

Or. fr

Amendement 208
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre, *concevoir, gérer et évaluer de*

Amendement

17. invite les États membres à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre *une approche holistique visant à*

façon globale les zones marines protégées pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

assurer la cohérence écologique et la connectivité des réseaux de zones marines protégées, ainsi que la conception, la gestion et l'évaluation effectives de ces zones pour en concrétiser pleinement le potentiel et protéger la biodiversité marine; appelle les États membres à augmenter le nombre de zones marines protégées;

Or. en

Amendement 209

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. insiste sur l'importance de la protection de la biodiversité en veillant à ce qu'un réseau écologiquement cohérent, qui soit géré efficacement, de zones marines protégées, de zones de conservation et de sites marins Natura 2000 couvre au minimum 10 % de l'ensemble des mers et zones marines européennes d'ici à 2020, afin de se conformer à l'objectif de développement durable 14.5. souhaite que des progrès soient réalisés, lorsque c'est possible, en vue d'atteindre un objectif de 30 % de zones marines protégées d'ici à 2030, conformément aux orientations de l'IUCN et du Congrès mondial sur les parcs;

Or. en

Amendement 210

Younous Omarjee

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. appelle à renforcer la mise en place du réseau Natura 2000 dans le milieu marin, par l'identification et la gestion de sites Natura 2000 pour le milieu marin, en particulier en haute mer; réitère sa demande de mettre en place un dispositif spécifique et durable de protection de la biodiversité équivalent dans les régions ultrapériphériques françaises;

Or. fr

**Amendement 211
Gesine Meissner**

**Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. appelle de ses vœux une intensification des efforts en vue d'améliorer la connaissance des océans en Europe, grâce à une coopération et des échanges plus étroits entre les chercheurs, les parties prenantes, les décideurs et le grand public, en mettant fortement l'accent sur les programmes éducatifs consacrés à l'importance des océans et des mers ainsi que sur les informations relatives aux métiers de l'économie bleue;

Or. en

**Amendement 212
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga**

**Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. encourage les États membres à accroître la protection et la résilience des écosystèmes marins et côtiers, notamment les récifs coralliens et les mangroves; promeut dans cette optique l'engagement des États membres au sein de l'initiative internationale pour les récifs coralliens;

Or. fr

Amendement 213

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

17 bis. demande aux États membres d'aider les pays les moins développés, en particulier les petits États insulaires en développement, à mieux appliquer la convention Marpol et à protéger ainsi l'environnement et les moyens de subsistance des personnes vivant dans les zones portuaires;

Or. en

Amendement 214

Younous Omarjee

**Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

17 ter. appelle à la définition et à la mise en place de Zones Écologiques Autonomes, zones transfrontalières couvrant à la fois les eaux territoriales,

les ZEE nationales, les zones étendues des plateaux continentaux et la haute mer, dans lesquelles les activités de prospection et d'exploitation minière des sols et des sous-sols marins seraient interdites;

Or. fr

Amendement 215

Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 ter. invite la Commission et les États membres à travers les différents fonds communautaires, à réaliser les investissements nécessaires pour mettre en place un environnement propice au développement des énergies marines renouvelables afin de libérer pleinement le potentiel des mers européennes;

Or. fr

Amendement 216

Gesine Meissner

Proposition de résolution

Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 ter. invite la Commission à accroître son action au niveau international en faveur de l'établissement d'un cadre réglementaire cohérent pour l'exploration et l'exploitation des ressources minérales en eaux profondes, qui devrait être fondé sur le principe de précaution;

Or. en

Amendement 217
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 quater. invite la Commission et les États membres à mettre en œuvre les actions prioritaires adoptées par la conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) en ce qui concerne la diversité biologique marine et côtière;

Or. fr

Amendement 218
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 quater. estime qu'il convient d'adopter un paquet «Erika IV» sur la sécurité maritime, afin de prévenir de nouvelles catastrophes maritimes majeures; considère que ce train de mesures devrait prévoir la reconnaissance, dans la législation européenne, des dommages environnementaux causés aux eaux marines;

Or. en

Amendement 219
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 quinquies. *invite la Commission à reconnaître, dans le droit de l'UE, l'existence de dommages écologiques distincts des dommages économiques, des dommages matériels et des dommages moraux et invite la Commission à contribuer à sa reconnaissance au niveau international;*

Or. fr

Amendement 220
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 sexies. *invite la Commission à davantage de cohérence entre sa politique interne et externe en matière de gestion et de protection des ressources, de la biodiversité et des océans;*

Or. fr

Amendement 221
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 septies. *souligne que le développement des énergies marines renouvelables dans les territoires insulaires, constitue une véritable opportunité pour le développement*

durable de ces territoires mais également une source de potentiels considérable pour l'Union européenne et le reste du monde; appelle la Commission européenne à être à l'initiative d'une stratégie mondiale pour les territoires insulaires visant à un nouveau modèle économique adapté à leurs spécificités et basé sur l'autonomie énergétique et le développement des énergies marines renouvelables;

Or. fr

Amendement 222
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 octies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 octies. invite les États membres et la Commission, à travers les différents fonds communautaires, à soutenir les investissements nécessaires dans les régions insulaires et ultrapériphériques pour permettre le développement des énergies marines renouvelables et contribuer ainsi à l'autonomie énergétique de ces territoires;

Or. fr

Amendement 223
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 nonies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 nonies. invite la Commission à soutenir les formations et les compétences dans les nouveaux métiers liés à

l'économie bleue durable et à les promouvoir en particulier dans les régions à forts potentiels tels que les régions maritimes, insulaires et ultrapériphériques;

Or. fr

Amendement 224
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 17 decies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

17 decies. appelle à la mise en place d'une grande politique européenne intégrée des océans, bénéficiant d'un volet interne et d'un volet externe, visant l'ensemble des politiques liés aux océans (recherche, environnement, énergie, transport, pêche, cohésion, voisinage, commerce international...) et basée sur les objectifs fondamentaux de préservation du milieu marin et de développement durable; invite la Commission à faire des régions maritimes, insulaires et ultrapériphériques, les piliers de cette nouvelle politique;

Or. fr

Amendement 225
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

Amendement

18. constate que même la troisième étude de l'OMI sur les gaz à effet de serre (2014) indique que, en fonction de

18. constate que même la troisième étude de l'OMI sur les gaz à effet de serre (2014) indique que, en fonction de

l'évolution de la situation économique et énergétique, les émissions de CO₂ pourraient augmenter de 50 % à 250 % d'ici 2050; relève qu'il ressort de l'étude «Emission reduction targets for international aviation and Shipping» publiée en 2015 par le Parlement que, si le plan de lutte contre le changement climatique de l'OMI était une nouvelle fois reporté, la proportion d'émissions de CO₂ issues du transport maritime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre pourraient augmenter de manière considérable, et atteindre 17 % d'ici 2050;

l'évolution de la situation économique et énergétique, les émissions de CO₂ pourraient augmenter de 50 % à 250 % d'ici 2050; relève qu'il ressort de l'étude «Emission reduction targets for international aviation and Shipping» publiée en 2015 par le Parlement que, si le plan de lutte contre le changement climatique de l'OMI était une nouvelle fois reporté, la proportion d'émissions de CO₂ issues du transport maritime dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre pourraient augmenter de manière considérable, et atteindre 17 % d'ici 2050; ***souligne, par conséquent, que les transports maritimes consommeraient à eux seuls une grande partie du budget résiduel consacré à la lutte contre les gaz à effets de serre, en vue de limiter la hausse de la température bien en-deçà de 2 degrés Celsius;***

Or. en

Amendement 226
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

18 bis. insiste sur la nécessité d'agir de toute urgence à l'échelle mondiale afin d'atténuer les effets néfastes de l'augmentation du niveau du dioxyde de carbone dans l'atmosphère sur les écosystèmes et la santé des océans, en particulier dans le cadre de l'Accord de Paris adopté au titre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; fait remarquer que ces effets néfastes incluent l'augmentation de la température des océans, l'acidification des côtes et des océans, la montée du niveau des mers, les modifications de la circulation océanique,

L'érosion côtière et les événements climatiques extrêmes, la fonte des glaces polaires, les changements de la salinité, la disponibilité des nutriments et la désoxygénation, et qu'ils peuvent avoir un caractère cumulatif; souligne l'importance du bon fonctionnement des écosystèmes pour renforcer la résilience des océans; réaffirme qu'il convient de lutter de toute urgence contre ces effets néfastes qui empêchent l'océan de jouer son rôle fondamental de régulateur du climat, puits de carbone, source de biodiversité, source essentielle de nutriments, source de revenus, d'énergie et de services écosystémiques;

Or. en

Amendement 227

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'**objectifs clairs** de réduction des émissions de CO₂ **issues du transport maritime international** à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; **relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;**

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂; préconise l'adoption **par l'OMI d'un objectif clair** de réduction des émissions **ainsi que de mesures de réduction immédiate à court terme à l'horizon 2018 afin de réduire les émissions maritimes internationales de CO₂ à l'échelle mondiale conformément aux objectifs fixés par l'Accord de Paris relève en outre qu'en l'absence d'un système comparable fonctionnant** sous l'égide de l'OMI, **les émissions de CO₂ émises dans les ports de l'Union et lors des voyages à destination et en provenance des ports d'escale de l'Union doivent être prises en compte au moyen du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne ou d'un solide**

mécanisme de tarification *comparable, qui devra être opérationnel à partir de 2023*;

Or. en

Amendement 228

Sylvie Goddyn, Mireille D'Ornano, Jean-François Jalkh

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂; préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂, *sans toutefois devoir compenser le retrait de ce dispositif des États-Unis d'Amérique*; préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;

Or. fr

Amendement 229

Manolis Kefalogiannis, Theodoros Zagorakis, Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport

maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; ***relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;***

maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI;

Or. en

Amendement 230
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; ***relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;***

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI;

Or. en

Amendement 231
Christofer Fjellner

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la

réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; *relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;*

réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI;

Or. en

Amendement 232
Arne Gericke

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂. préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; *relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;*

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂; préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI *et invite la Commission et les États membres à user de leur influence en faveur de l'adoption, dans les plus brefs délais, d'une mesure mondiale efficace, basée sur le marché;*

Or. en

Amendement 233
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂; préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; ***relève en outre que l'Union doit contribuer parallèlement à la réduction des émissions de CO₂ du transport maritime par la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un solide mécanisme de tarification;***

Amendement

19. rappelle que, conformément à l'Accord de Paris, tous les secteurs de l'économie sont tenus de contribuer à la réduction des émissions de CO₂; préconise l'adoption d'objectifs clairs de réduction des émissions de CO₂ issues du transport maritime international à l'échelle mondiale sous l'égide de l'OMI; ***appelle au niveau international à la mise en place d'un mécanisme de tarification en lien avec l'OMI;***

Or. fr

Amendement 234
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

19 bis. rappelle que l'utilisation du Bio-GNL devrait être encouragée aux fins de la décarbonation du secteur des transports maritimes et que l'utilisation du biogaz dans les transports devrait être réservée au secteur des transports maritimes, dans lequel le bio-GNL représente un carburant renouvelable avancé existant; estime que le développement d'une infrastructure tel que prévu par la directive 2014/94/UE devrait permettre l'utilisation du bio-GNL dans le secteur maritime, dans lequel les autres solutions renouvelables sont actuellement limitées;

Or. en

Amendement 235

Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. insiste sur le rôle que pourrait jouer le gaz naturel, en particulier le GNP, dans la transition vers la décarbonation du secteur des transports, en particulier dans le secteur du transport maritime, en contribuant à la réduction des émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques;

Or. en

Amendement 236

Miriam Dalli

Proposition de résolution

Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 ter. fait remarquer que l'alimentation électrique à quai doit jouer un rôle clé dans l'écologisation du transport maritime, car elle permet aux navires de stopper les machines et de se connecter à un réseau électrique pour s'alimenter en électricité lors des escales ou des activités de déchargement et de chargement dans les ports et à quai; invite la Commission et les États membres à intensifier leurs efforts pour encourager et soutenir l'utilisation de l'alimentation électrique à quai pour tous les navires qui font escale dans des ports européens, afin de supprimer les émissions des moteurs des navires dans les eaux portuaires, de réduire les émissions de polluants et de gaz à effet de serre, ainsi que de limiter le bruit, les vibrations et l'usure des moteurs;

Amendement 237
Christofer Fjellner

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. demande, à la lumière de l'évolution rapide des connaissances scientifiques concernant l'impact sur le climat des émissions (CO₂ et autres) issues du transport maritime, que le GIEC évalue l'impact du phénomène, comme il l'avait fait pour le transport aérien dans son rapport spécial «Aviation and the Global Atmosphere»;

Amendement

20. demande, à la lumière de l'évolution rapide des connaissances scientifiques concernant l'impact sur le climat des émissions (CO₂ et autres) issues du transport maritime, que le GIEC, ***associé à l'OMI***, évalue l'impact du phénomène, comme il l'avait fait pour le transport aérien dans son rapport spécial «Aviation and the Global Atmosphere»;

Or. en

Amendement 238
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. demande à la Commission et aux États membres de l'Union de travailler activement à la finalisation rapide du plan de travail prorogé de l'OMI visant à réduire les émissions de carbone noir produites par les navires naviguant dans l'Arctique, afin de ralentir la hausse rapide des températures dans les régions polaires;

Or. en

Amendement 239

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. invite la Commission à présenter, au plus tard en 2020, une proposition portant sur l'utilisation et l'installation de systèmes de raccordement au réseau électrique terrestre des navires à quai dans les ports de l'Union, en vue de réduire les émissions dans les zones portuaires;

Or. en

Amendement 240

José Inácio Faria

Proposition de résolution

Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. demande instamment à la Commission de promouvoir des conditions fiscales propres à encourager l'utilisation des systèmes d'alimentation électrique à quai par les navires dans les ports de l'Union ainsi que l'adoption de technologies renouvelables, notamment les voiles, les batteries et les piles à combustible, dans le secteur maritime, en particulier pour le transport maritime à courte distance;

Or. en

Amendement 241

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. demande aux organismes concernés de garantir des conditions de concurrence équitables au niveau de l'Union pour ce qui est des émissions d'oxydes de soufre et d'azote, en adaptant les valeurs limites de ces émissions aux valeurs limites actuelles les plus faibles;

Or. en

Amendement 242

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. invite la Commission à examiner et à proposer des mesures visant à réduire largement les émissions d'oxydes d'azote provenant de la flotte actuelle, y compris la réalisation d'une analyse d'impact sur l'introduction éventuelle d'un prélèvement sur l'oxyde d'azote et d'un système de fonds pour obtenir des réductions considérables, rapides et efficaces;

Or. en

Amendement 243

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 20 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quinquies. *invite les États membres et la Commission à proposer des mesures juridiques et techniques visant à réduire encore davantage les émissions de particules et de carbone noir;*

Or. en

Amendement 244
Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Titre 4

Proposition de résolution

Amendement

Approfondissement de la recherche et des données internationales relatives aux océans

Approfondissement de la recherche et des données internationales relatives aux océans *et aux mers*

Or. en

Amendement 245
Miriam Dalli

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

Amendement

21. insiste sur l'importance de doter les acteurs privés et publics de services innovants leur permettant de bien connaître l'état écologique des eaux marines; salue, dans ce contexte, le fait que le service Copernicus de surveillance du milieu marin et le groupe intergouvernemental sur l'observation de la terre (GEO) soient pleinement opérationnels;

21. insiste sur l'importance de doter les acteurs privés et publics de services innovants leur permettant de bien connaître l'état écologique des eaux marines; salue, dans ce contexte, le fait que le service Copernicus de surveillance du milieu marin et le groupe intergouvernemental sur l'observation de la terre (GEO) soient pleinement opérationnels; *invite, en outre, la Commission à établir des capacités sur la base du programme Copernicus pour contrôler les émissions de gaz à effet de*

serre, notamment de CO₂, ce qui apporterait une forte valeur ajoutée à notre lutte contre le changement climatique;

Or. en

Amendement 246

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

**Proposition de résolution
Paragraphe 21**

Proposition de résolution

21. insiste sur l'importance de doter les acteurs privés et publics de services innovants leur permettant de bien connaître l'état écologique des eaux marines; salue, dans ce contexte, le fait que le service Copernicus de surveillance du milieu marin et le groupe intergouvernemental sur l'observation de la terre (GEO) soient pleinement opérationnels;

Amendement

21. insiste sur l'importance de doter les acteurs privés et publics de services innovants, *tels que les pôles et réseaux de connaissances*, leur permettant de bien connaître l'état écologique des eaux marines, *de renforcer le partage des données scientifiques, des meilleures pratiques et du savoir-faire, et de mettre pleinement en œuvre les actions de la feuille de route de l'initiative «Connaissance du milieu marin 2020»^{1 bis}*; salue, dans ce contexte, le fait que le service Copernicus de surveillance du milieu marin et le groupe intergouvernemental sur l'observation de la terre (GEO) soient pleinement opérationnels;

^{1 bis} SWD(2014)149 final.

Or. en

Amendement 247

Miriam Dalli

**Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)**

21 bis. note avec préoccupation que les petites îles sont très vulnérables à l'érosion côtière, étant donné que leur environnement côtier risque d'être fortement affecté par la hausse du niveau des mers, le cycle de l'eau et les évolutions des écosystèmes marins en raison du changement climatique; fait remarquer que les grands centres européens d'assemblage des données ne contiennent pas les ensembles de données relatives au bilan massique des sédiments, nécessaires pour comprendre les modifications et l'érosion des côtes à l'échelle des petites îles; insiste, par conséquent, sur l'urgence de développer et d'utiliser des technologies innovatrices de pointe pour collecter, évaluer et suivre l'érosion des côtes, les conditions côtières et marines et les paramètres environnementaux des petites îles de l'Union; demande à la Commission et aux États membres de soutenir ces projets;

Or. en

Amendement 248
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

21 bis. insiste sur l'importance de permettre la connaissance des fonds marins, des espèces et habitats marins et des données géologiques, bathymétriques, sismiques, volcaniques, chimiques, hydrologiques, atmosphériques et météorologiques des océans, notamment pour le développement des énergies renouvelables marines et pour l'établissement de zones marines

*protégées; encourage à ce titre
l'observation et l'exploration scientifique
des océans respectueuse de
l'environnement et des écosystèmes
marins et visant au développement
durable;*

Or. fr

Amendement 249

Renata Briano, Ricardo Serrão Santos, Damiano Zoffoli, Nicola Caputo

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

*21 bis. note qu'il est primordial de veiller
à la disponibilité de données exactes dans
le secteur de la pêche, ce qui constitue
une condition sine qua non pour parvenir
à une bonne gouvernance des océans;
souligne qu'il est nécessaire de prévoir
des ressources financières d'un montant
approprié et réaliste pour atteindre cet
objectif; estime qu'il est nécessaire
d'améliorer la coopération et la
coordination avec les partenaires
internationaux, à l'image du réseau
européen d'observation de données du
milieu marin (EMODNET) et
conformément au communiqué du G7
de Tsukuba;*

Or. en

Amendement 250

Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souhaite que davantage de

ressources soient consacrées à améliorer la connaissance du milieu marin et la compréhension des océans, en soutenant en particulier la recherche scientifique marine, la collecte de nouvelles données et les plateformes de partage de connaissances et de données, ainsi qu'à promouvoir l'élaboration de mesures et la prise de décisions fondées sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles; réitère l'importance du principe de précaution en l'absence de preuve scientifique appropriée;

Or. en

Amendement 251
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. invite les États membres et la Commission à promouvoir la connaissance scientifique, l'échange de données et le transfert de technologies dans le but de contribuer à la protection et à l'utilisation durable des océans; appelle à la poursuite et au renforcement au niveau mondial des initiatives, de la coopération et des investissements en faveur de la recherche et de l'innovation marines;

Or. fr

Amendement 252
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souligne que la gouvernance des océans devrait s'appuyer sur les meilleures connaissances disponibles, et appelle donc de ses vœux davantage de recherche et d'innovation en faveur de la gouvernance des océans et de ses ressources, de manière à garantir la conservation et la restauration des écosystèmes marins, notamment la durabilité de l'exploitation des ressources;

Or. en

Amendement 253
Sirpa Pietikäinen

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. insiste sur la nécessité de poursuivre la recherche sur la menace que constituent les marées noires catastrophiques et les effets cumulés de marées noires plus fréquentes sur l'environnement marin, afin de veiller à ce que les décisions d'entreprendre des activités d'exploration et d'exploitation en mer soient fondées sur des connaissances scientifiques précises et actualisées;

Or. en

Amendement 254
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. appelle la Commission européenne et les États membres à renforcer les actions de recherche, à encourager les approches pluridisciplinaires et les partenariats entre acteurs économiques et publics afin de développer les connaissances scientifiques sur les océans;

Or. fr

Amendement 255

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. demande un accroissement des financements publics et privés dans la recherche scientifique afin de mieux comprendre nos océans; relève que 95 % de ce milieu restent encore inexplorés à l'heure actuelle;

Or. en

Amendement 256

Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Simona Bonafè, Damiano Zoffoli, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution

Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. insiste sur la nécessité de consacrer davantage de ressources à la recherche scientifique marine, notamment la recherche interdisciplinaire

et l'observation permanente des océans et des côtes, ainsi que la collecte et le partage de données et de connaissances, y compris les savoirs traditionnels, afin d'accroître notre connaissance des océans, de mieux comprendre la relation entre le climat et la santé et la productivité de l'océan, de renforcer la mise en place de systèmes d'alerte rapide coordonnés sur les événements et phénomènes climatiques extrêmes, et de promouvoir la prise de décision fondée sur les dernières avancées scientifiques, d'encourager l'innovation scientifique et technologique, ainsi que d'améliorer la contribution de la biodiversité marine à l'essor des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins développés;

Or. en

Amendement 257
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. appelle la Commission européenne à mettre en place au niveau européen et à promouvoir au niveau international la recherche, l'observation, la collecte et l'échange de données, concernant l'activité des îles volcaniques et des volcans océaniques et leurs liens avec les océans; souligne le rôle moteur que peuvent jouer les régions ultrapériphériques en ce domaine;

Or. fr

Amendement 258
Linnéa Engström, Marco Affronte

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. fait remarquer le potentiel important de l'énergie renouvelable provenant des mers et des océans pour la réalisation des objectifs en matière de climat et d'énergie et la diversification des sources énergétiques; souligne qu'il est nécessaire de réaliser des recherches plus poussées sur les vagues, les courants et la salinité, de même que d'élaborer des critères pertinents de viabilité environnementale;

Or. en

Amendement 259
Renata Briano, Damiano Zoffoli, Ricardo Serrão Santos, Nicola Caputo

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. rappelle que l'un des objectifs de la stratégie «Croissance bleue» est d'améliorer les connaissances océanographiques; invite la Commission et les États membres à proposer des partenariats en matière de recherche et de science marine avec les acteurs internationaux et à renforcer ceux qui sont déjà en place, comme l'initiative BLUEMED;

Or. en

Amendement 260
Angélique Delahaye, Françoise Grossetête, Michel Dantin, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. salue le soutien de l'UE via les programmes pour la recherche marine et maritime et pour l'innovation financés par le programme-cadre; demande à la Commission de maintenir ce soutien;

Or. fr

Amendement 261
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 ter. appelle de ses vœux un financement suffisant pour soutenir les actions de recherche et d'innovation dans le domaine maritime, notamment les actions transsectorielles dont la mission porte en particulier sur les océans;

Or. en

Amendement 262
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quater. souligne également l'importance majeure, aux fins du développement d'une pêche plus durable, d'une meilleure gestion marine et d'une résolution des problèmes communs des océans, d'encourager un accroissement des investissements dans la recherche

scientifique marine au sein d'autres pays tiers, comme le prévoit la déclaration de Galway de 2013, ainsi que des investissements dans des projets de recherche communs dans les pays en développement, et de créer des réseaux internationaux au sein desquels les résultats et informations obtenus peuvent être partagés;

Or. en

Amendement 263
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quater. rappelle qu'il importe de collaborer avec les partenaires internationaux pour renforcer la cartographie, les observations et la recherche en Méditerranée, dans la Mer Noire et dans l'Atlantique, dans le sens de l'initiative BLUEMED et des déclarations de Belém et Galway, ainsi que des alliances mondiales ou régionales telles que le Belmont Forum;

Or. en

Amendement 264
Tiemo Wölken, Jo Leinen, Susanne Melior, Tibor Szanyi, Ricardo Serrão Santos, Renata Briano, Ulrike Rodust

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quinquies. se félicite que la Commission se soit engagée à proposer un alignement d'EMODnet, d'ici à 2018,

sur d'autres initiatives internationales de collecte de données marines; rappelle, dans ce contexte, l'importance de l'adhésion de l'Union aux objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier les objectifs 14.A et 14.A.1, ainsi qu'au communiqué de Tsukuba du G7; demande instamment à la Commission et aux États membres de rappeler à leurs partenaires internationaux leurs engagements en faveur de la promotion d'une science accessible, interopérable et ouverte; invite la Commission à faire rapport régulièrement au Parlement européen sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de plateformes d'observations des océans qui soient véritablement mondiales;

Or. en

Amendement 265
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 quinquies. se joint à l'appel à l'action lancé par les Nations unies lors de la conférence «Nos océans, notre avenir», en faveur d'évaluations approfondies de l'état des océans fondées sur les connaissances scientifiques et les savoirs traditionnels;

Or. en

Amendement 266
Gesine Meissner

Proposition de résolution
Paragraphe 21 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 sexies. *insiste sur la nécessité d'aller plus loin en vue de mettre les systèmes d'observation des océans, l'accès aux données marines et le traitement de grandes quantités de données (notamment le «blue cloud») en conformité avec le communiqué de Tsukuba, émis lors de la réunion des ministres des sciences et de la technologie du G7;*

Or. en

Amendement 267
José Inácio Faria

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. *souhaite que davantage de ressources soient consacrées à améliorer la connaissance du milieu marin et la compréhension des océans, en soutenant en particulier la recherche scientifique marine, la collecte de nouvelles données et les plateformes de partage de connaissances et de données, ainsi qu'à promouvoir l'élaboration de mesures et la prise de décisions fondées sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles; réitère l'importance du principe de précaution en l'absence de preuve scientifique appropriée.*

Or. en